

Le mouvement des ASTI



Au cœur des luttes
pour l'égalité des droits,
la liberté de circulation et d'installation

ASTI d'Aix-Marseille

Historique : 58 ans d'histoire... !

L'**ASTI**, qui n'était que « **d'Aix-en-Provence** » dans son appellation fédérale initiale, avait en fait déjà huit ans d'existence lorsqu'elle a adhéré tout naturellement à la FASTI le 17 septembre 1967. Elle avait en effet activement travaillé auparavant, d'abord sous le nom de **comité aixois d'entraide aux familles musulmanes**, à partir de 1959 en pleine guerre d'Algérie, puis, dès la fin des hostilités en tant qu'**Association Aixoise d'Amitié aux Migrants (AAAM)**.

Evoquer ce passé lointain, c'est aussi rappeler que l'Association a été profondément et définitivement influencée par le petit groupe de femmes qui la créa dans l'urgence, en s'engageant très concrètement contre les méfaits de la guerre d'Algérie, et qui réussit à constituer, en plein conflit, un solide réseau d'amitié avec les familles originaires du Maghreb habitant à Aix-en-Provence.

Il faut absolument citer le bulletin n°2 de ce fameux comité d'entraide daté de juin 1959 :

Notre réseau d'amitié entre familles françaises et familles musulmanes a peu à peu grandi. Nous voyons ainsi régulièrement une trentaine de familles ; 17 sont des femmes seules, du fait de la guerre. Les maris ont été arrêtés [...] et n'ont aucun espoir d'être rendus à leurs foyers tant que la guerre durera. Leurs femmes sont particulièrement isolées et inquiètes, car leur situation civile n'est pas réglée [...] Notre désir est d'agrandir le réseau d'amitié, de façon à connaître toutes les familles habitant Aix, environ 200. Nous ne pouvons pas plus longtemps côtoyer chaque jour, au marché, en ville, à l'école, ces femmes, ces hommes, ces enfants musulmans, en les ignorant.

Trois ans plus tard, le bulletin n°8, rapporte que « *plusieurs étudiants et des élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices s'occupent de répétitions aux élèves des écoles* », ce sont les premiers pas de ce qu'on appelle aujourd'hui l'accompagnement scolaire. Ce même bulletin révèle aussi que des jeunes filles algériennes ont commencé dans le quartier de la Pinette, avec l'aide du comité d'entraide, des cours aux femmes analphabètes.

1962 marque donc, avec la grande joie du cessez le feu pour toutes les familles d'origine algérienne, le début d'activités qui ne cesseront plus dans l'Association : **l'accompagnement scolaire et les cours de français aux adultes**.

1965 est caractérisée par la création des **cours du soir pour les hommes**. Ils se poursuivront sans interruption jusqu'en 1985 avec un pic de 200 inscrits en 1972. L'organisation des séances tournait parfois à l'angoisse, il faut en effet préciser que les inscrits, du fait de leurs dures conditions de travail sur des chantiers harassants et éloignés, ne venaient pas régulièrement et qu'il était très difficile de prévoir leur nombre d'un soir à l'autre...

En **1967**, outre la nouvelle carte d'identité de l'Association, la grande affaire fut le combat qui se poursuivit deux ans pour l'élimination des bidonvilles aixois, celui qu'on appelait *la cité-wagons* et celui du lieu-dit *la mère de Dieu*, lesquels regroupaient tous les deux 120 familles soit 750 personnes. Notons que la revendication de **conditions de logement décentes pour les familles immigrées** a été le combat le plus ancien et le plus long que l'Association ait mené.

Deux années sont à retenir particulièrement dans le registre des luttes qui visaient à donner toute leur place aux immigrés :

1971 tout d'abord, où l'ASTI occupa une part importante dans l'organisation des **journées aixoises contre le racisme**, avec le concours de 39 autres associations, centres sociaux, cinémas, syndicats, partis et églises. Ces journées, dont l'Association assura le secrétariat et l'animation durèrent 3 semaines avec la projection de 15 films différents allant d'*Etranges Etrangers* à *Nuit et Brouillard*, en passant par *Come Back Africa*, avec aussi une exposition itinérante de photographies, une exposition-vente de livres sur le racisme et 8 conférences et débats.

Ce sursaut antiraciste fut déclenché par des scènes de violence comme Aix en Provence n'en avait pas vues depuis longtemps : chasse à l'homme visant des étudiants et travailleurs originaires du Maghreb ou d'Afrique noire, expéditions de groupes armés, attentats, etc. Le mouvement Ordre Nouveau, précurseur du Front National en fut ouvertement l'instigateur.

1973 ensuite, année où l'ASTI apporta un intense soutien à la **grève de la faim de 19 travailleurs tunisiens** qui réclamaient tout simplement une carte de travail et une carte de séjour afin « *de ne plus vivre comme des esclaves sous la domination et l'oppression de leurs patrons* ». Un membre de l'Association se joignit dès le début aux grévistes par solidarité ; Ils finirent par obtenir, après 18 longues journées de jeûne et l'hospitalisation de deux d'entre eux, des contrats de travail en bonne et due forme.

Parmi les tâches que l'ASTI prit en charge dès sa création, il y eut aussi **l'accueil, l'information et l'aide administrative aux personnes**. Une anecdote a marqué certains esprits aixois : la présence au début des années 60 d'une permanence de l'Association le samedi matin dans le bureau de poste situé près de la Mairie, il s'agissait tout simplement d'aider ceux qui le souhaitaient à remplir des mandats pour envoyer de l'argent à leurs familles.

Ce travail d'accueil, d'information et d'aide administrative devenant de plus en plus lourd au fil des années, et les bénévoles, finissant par couler sous la charge, il fallut le confier à deux salariés. Question chiffres, le compte rendu d'activité de l'année 1974, mentionne la venue de 738 personnes pour chercher conseil, assistance ou réconfort à ces permanences, 420 lettres furent rédigées et presque autant de démarches furent faites... Hélas l'Association épuisa bientôt ses moyens matériels au point de ne plus pouvoir supporter ce travail pourtant indispensable. C'est donc à l'initiative de l'ASTI et en accord avec le Maire de l'époque qu'un Bureau d'accueil et d'information pour les étrangers fut créé en 1975 à l'Office Municipal des Affaires Sociales d'Aix-en-Provence. Ce Bureau devint par la suite en 1979, après un changement de municipalité, l'AITE (Accueil Information de Tous les Etrangers), une association indépendante mais, vu sa filiation, restée par la suite très proche de l'ASTI.

Si l'on a beaucoup insisté sur les premières années de l'Association c'est à la fois pour montrer la permanence des problèmes qui se posent aux personnes d'origine étrangère établies ou venant s'établir en France et aussi pour mettre en évidence les évolutions de l'ASTI.

Les évolutions ont commencé il y a longtemps avec, il faut bien le dire, une véritable crise existentielle au milieu des années 70. Elle est venue du fait qu'une partie des militants de l'époque considérait qu'il fallait privilégier la lutte politique et l'autre, qu'il était **primordial d'aider à résoudre, même imparfaitement, les problèmes pratiques qui se posaient aux étrangers dans la vie quotidienne**. Notons que ce type de débat n'épargna pas d'autres institutions dans les Bouches-du-Rhône et qu'il coïncida aussi avec une forte baisse du militantisme. L'ASTI vit alors fondre ses effectifs.

L'arrivée en **1979** d'une nouvelle équipe redonna un fort tonus à l'Association qui décida d'avancer dans la deuxième voie en renforçant notamment sa présence auprès des femmes et des enfants. L'ASTI n'en abandonna pas pour autant la revendication politique mais avec la volonté d'agir pour cela au sein de collectifs aixois et marseillais.

C'est dans cette optique que l'Association fut un des piliers du collectif CedAix (Contre l'exclusion en Pays d'Aix) constitué dans le but de faire appliquer la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998 puis la loi DALO du 5 mars 2007 votée à la suite du mouvement des « Don Quichotte ».

L'ASTI s'est aussi beaucoup impliquée, plus récemment, dans la création et dans les activités du Collectif Aixois pour les Droits et la Dignité des Roms, des Immigrés et des Sans-papiers (CADDRIS), collectif qui a décidé en particulier de réagir publiquement dès la fin de l'année 2011, en manifestant et en initiant des procédures judiciaires, contre l'attitude calomnieuse et raciste de la Mairie d'Aix-en-Provence vis-à-vis des quelques centaines de Roms installés sur le territoire de la commune. Attitude qui s'est notamment traduite par toute une série d'expulsions et de destruction de biens appartenant aux familles dispersées.

Mais revenons à l'action permanente qui n'a jamais cessé, **les cours de français** pour les femmes, puis pour un public de plus en plus mixte prirent progressivement et surtout à partir de 1981 une place très grande dans les activités avec la constitution d'une équipe éducative hautement qualifiée, fidèle, expérimentée, ouverte sur l'extérieur et sur l'innovation. Il faut préciser que l'Association a beaucoup diversifié son public puisqu'au début des années 2000 plus de 30 nationalités étaient représentées dans les cours.

C'est en relation avec ces cours que se sont développées de nombreuses autres activités : rencontres, soirées, petites conférences, sorties découvertes, fêtes, et, ***de manière conviviale mais très studieuse, l'initiation au code de la route et l'introduction à la pratique informatique.***

Dernière évolution importante, l'ASTI s'est agrandie en **2007**. Elle a en effet fusionné avec une association marseillaise créée en 1971, l'AIPI (Association Interculturelle pour la Promotion et l'Insertion), contrainte d'arrêter ses activités en raison de difficultés financières. **L'ensemble est devenu l'ASTI d'Aix-Marseille.**

C'est donc l'ASTI d'Aix-Marseille qui a eu deux ans plus tard, du **21 au 23 mai 2009**, la tâche stimulante de participer directement à l'organisation du **22^{ème} congrès de la FASTI** au pied de la Sainte Victoire en Pays d'Aix.

Aujourd'hui l'ASTI d'Aix-Marseille c'est :

Plus de 650 personnes qui participent aux différents apprentissages proposés dont

- 350 à Aix-en-Provence totalisant 22 000 d'heures apprenants dans les différents locaux de l'agglomération ;
- 300 à Marseille, d'une part dans les quartiers « Nord », aux centres sociaux Val Plan Bégudes et La Renaude les Balustres où le public est essentiellement féminin et, d'autre part, au centre ville à l'Espace Sénac et au Centre Dugommier.

L'accompagnement scolaire s'adresse à une soixantaine d'enfants des établissements du primaire, des collèges et des lycées d'Aix-en-Provence.

L'Association emploie 6 salariées à temps partiel (cinq à Aix et une à Marseille), elle compte 22 bénévoles pour les apprentissages aux adultes (12 à Aix et 10 à Marseille) ainsi que 10 bénévoles pour l'accompagnement scolaire.

ASTI d'Annonay

Historique de création de l'ASTI

L'ASTI d'Annonay a été créée le 12 octobre 2012, par 12 militant.e.s, à l'initiative de deux militant.e.s antiracistes engagé.e.s à RESF, qui voulaient créer une association :

- complémentaire de RESF, qui pouvait ainsi appuyer RESF de par son existence légale, la possibilité d'avoir un compte bancaire, etc.,
- en lien avec les autres ASTI de Drôme-Ardèche pour partager et coordonner des actions et échanger sur les difficultés rencontrées,
- proposer un accompagnement administratif et juridique aux personnes déboutées de l'asile.

Lors de la réunion de création de l'ASTI, deux autres objectifs se sont ajoutés : louer un appartement pour héberger une famille sans papiers, et mettre en place des ateliers socio-linguistiques.

Dès la création de l'association, la présidence a été collective. Très vite, les militant.e.s de l'ASTI ont perçu la nécessité d'être indépendant.e.s pour pouvoir défendre leurs opinions politiques ; c'est pourquoi, après une demande de subvention pour un projet la première année, il a été décidé de ne plus demander que la subvention de fonctionnement qui n'engageait en rien l'ASTI, et dont la suppression ne nuirait pas à ses activités. Enfin, peu à peu, l'association a davantage affiné et affirmé ses positions politiques et mené de nombreuses actions d'information pour les partager.

Activités principales de l'association



Permanence administrative et juridique : depuis la création de l'ASTI, une permanence est assurée tous les lundis, pour accompagner les étranger.e.s et immigré.e.s dans leurs démarches.

Ateliers sociolinguistiques : des ateliers sociolinguistiques ont été mis en place début 2013. Il s'agit d'ateliers pratiques et d'apprentissage de la langue, sous forme de petits groupes de niveaux qui se réunissent une fois par semaine.

Groupe femmes immigrées : cette activité a été mise en place en septembre 2013. Il devait s'agir d'un espace d'échange, d'expression, de valorisation, de création... Des activités culturelles étaient proposées, et des actions militantes étaient envisagées. L'ASTI a mis fin à cette activité en avril 2017 faute de participantes.

Actions d'information : l'ASTI organise régulièrement des événements pour informer sur des thèmes liés à ses orientations politiques. Les thèmes suivants sont abordés :

- politiques françaises et européennes de l'immigration : agence Frontex, parcours de migrant.e.s...
- situation des migrant.e.s en France : vécu de sans papiers, CRA, Calais, couples franco-étrangers, luttes de sans papiers...
- colonialisme, néocolonialisme : Palestine, Mayotte, Françafrique...
- femmes (luttes et droits des femmes) : femmes étrangères face aux violences, vécu et luttes de femmes noires...
- racisme : islamophobie, négrophobie, violences policières...
- état d'urgence

Actions politiques : l'ASTI a mobilisé à plusieurs reprises à l'occasion d'arrestation de sans papiers. Elle a participé à l'organisation de rassemblements, avec RESF, en décembre à l'occasion de la journée des migrant.e.s. Elle interpelle les élu.e.s sur les politiques de migration nuisibles aux migrant.e.s et rappelle à la préfecture et à la mairie les droits des étranger.e.s quand nécessaire.

Actions de financement : l'ASTI organise tous les ans trois soirées :

- deux soirées pour financer la location des appartements : une soirée concert en novembre, une soirée contes en février
- une soirée pour financer ses activités, tajine-concert en avril

Location de deux appartements : l'ASTI loue deux appartements, depuis fin 2012-début 2013, pour héberger deux familles sans papiers.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

L'ASTI d'Annonay est une jeune ASTI. Cependant, certains événements ont marqué sa courte histoire :

- l'organisation à deux reprises de Semaines anticoloniales et antiracistes, événement s'étendant sur plusieurs semaines en mars et donnant une visibilité importante à l'ASTI et aux idées qu'elle porte,
- une forte mobilisation en mars 2016 pour faire libérer deux femmes sans papiers, une mère et sa fille lycéenne,
- une mobilisation pour défendre les droits d'une famille dont le petit garçon était atteint d'un cancer.

Quand on demande aux militant.e.s ce qui, pour elleux, a marqué l'histoire de l'ASTI, iels évoquent les points ci-dessus, mais disent aussi qu'il est particulièrement important pour elleux de mettre à disposition du public d'Annonay et environ des informations sur le racisme et l'immigration pour faire changer les regards, particulièrement important de rendre des savoirs accessibles. Iels évoquent aussi le fait de proposer un hébergement à deux familles. Enfin, iels parlent des rapports difficiles de l'association avec la mairie, qui soit nie son existence, soit fait entendre qu'il faut se méfier de l'ASTI, etc.

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

Ce sont les orientations politiques de la FASTI qui ont amené l'ASTI d'Annonay à y adhérer : les positions anticapitalistes, anticolonialistes, antiracistes et féministes de la FASTI. D'ailleurs, ce sont ces orientations qui ont amené les militant.e.s de l'ASTI d'Annonay à créer une ASTI et non pas une autre association. Il importe beaucoup aux militant.e.s de l'ASTI d'Annonay que la FASTI ne se contente pas de travailler et lutter sur la question de l'immigration, ce qui est fait par d'autres associations, mais qu'elle approfondisse la réflexion, qu'elle opère la convergence de différentes luttes, qu'elle croise les regards. Les migrations et le sort fait aux migrant.e.s ne sont pas un phénomène isolé, coupé du reste de la société : les migrations et les politiques migratoires du monde occidental sont liés au capitalisme et aux rapports Nord-Suds. Et on ne peut isoler la lutte pour les droits des migrant.e.s des autres luttes, contre le capitalisme, le patriarcat et le racisme, car tous ces systèmes de domination sont liés.

ASTI de Bordeaux

Historique de création de l'ASTI

L'ASTI Bordeaux a été créé en 1968 autour des cours de français. Au départ dans un quartier de Bordeaux Nord elle s'installe assez rapidement dans le Quartier ST Michel, quartier populaire et peuplé d'étrangers : espagnols, portugais, maghrébins, africains... Affiliée en 1968 à la FASTI elle a toujours été en phase avec les orientations prises en congrès.

L'ASTI dès sa création a mis en place un certain nombre d'activités :

- Les cours d'alphabétisation avec le souci d'un apprentissage visant à la promotion des étrangers, souci qui impliquait : la formation des formateurs par le CLAP (Comité de Liaison Alphabétisation et Promotion), organisme créé par la Fasti pour former justement les bénévoles ; le souci de partir des acquis des personnes et de leur vie quotidienne (travail). L'ASTI donnait des cours directement dans les Foyers où vivaient un grand nombre de travailleurs immigrés
- Les permanences juridiques : pour régler les multiples conflits avec les employeurs (absence du respect de la réglementation sur les salaires, les horaires ... ; pour régler, à partir de 1974 (fermeture des frontières) les problèmes de « séjour »
- Activités culturelles pour faire connaître et accepter la culture des « immigrés »
- Activités d'information auprès des français sur les problèmes rencontrés
- Activités revendicatrices
- Soutien à la grève des sans papiers en 1976
- Mobilisation contre les lois Marcellin, Fontenay puis Bonnet Stoléru

La société française évolue et l'immigration aussi : de conjoncturelle (force d'appoint pour combler le déficit de main d'œuvre) elle devient structurelle (les étrangers présents depuis 20 ans et plus se fixeront en France, feront venir leur famille et feront partie intégrante de notre société).

Quelques moments importants dans la vie de l'ASTI

1980 : en mars à l'ASTI Bordeaux, une grève de la faim de travailleurs Turcs et Tunisiens pour obtenir des papiers éclate. Cette grève n'est pas isolée, d'autres éclateront dans d'autres villes. Du fait de son implication dans cette grève, l'ASTI a désinvesti les permanences qu'elle tenait. Certains militants ont quitté l'association car ils ne soutenaient pas la grève. Cependant de nouveaux militants (étudiants et autres bénévoles) ont rejoint l'Asti et les cours de français ont pu reprendre. Différentes manifestations culturelles se sont ajoutées, notamment la création d'une fête annuelle au mois de juin à St Michel nommée « Musique en couleurs ».

1983 : « Marche des Beurs ». Marche partant de Marseille pour rejoindre Paris qui avait pour objectif de revendiquer l'égalité des droits. Arrivés à Paris, les militants marcheurs se sont entretenus avec François Mitterrand. Entretien duquel a découlé la mise en place de la carte de séjour unique de dix ans, identique à la carte d'identité française.

1984 : « Convergence ». Marche multi-ethnique (maghrébins, africains, portugais...) lancée des quatre coins de France. En ce qui concerne la ville de Bordeaux, un groupe de militants est parti de Cenon et un autre de

Cestas. Tous deux avaient pour point de chute l'ASTI Bordeaux. C'est dans ce contexte qu'une autre ASTI a été créée à Pessac. A cette époque là, il y a eu mobilisation très forte pour le droit de vivre en famille face à une volonté du gouvernement de réduire les regroupements familiaux, puis de limiter les droits des étrangers.

1987 : Congrès de Nantes de la FASTI : très important car la motion d'orientation proposée aux votes des congressistes amène à discuter de l'évolution de la société française et de la place que les communautés issues de l'immigration y occupent. Ce débat est fondamental parce qu'il inscrit le mouvement dans un débat de société (et pas seulement dans la défense des droits des étrangers). Il fait le constat, qu'aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les étrangers qui sont victimes des dysfonctionnements de la société, mais c'est aussi les populations françaises les plus démunies qui deviennent exclues. Pour combattre toutes les exclusions qui se profilent, le mouvement propose une dynamique reposant sur la construction d'une nouvelle citoyenneté. Celle-ci permettra à chacun de participer à la transformation sociale, contribuera à l'élaboration et à la construction d'une autre société où chacun aura sa place sans se renier.

1991 : « grève de la faim » des Kurdes. Ces derniers, demandeurs d'asile déboutés, ont entamé dans les locaux du Noviciat à Bordeaux une grève de la faim très dure qui a duré 53 jours. Beaucoup de monde soutenait ce mouvement, notamment l'archevêché qui a joué un rôle considérable en sollicitant les médias afin qu'ils viennent filmer l'évacuation depuis l'intérieur. Cette mobilisation a eu des retentissements décisifs, puisque d'une part la France entière a pu voir les images des violences engendrées contre les militants et d'autre part elle a insufflé une grande manifestation à Paris qui avait pour but d'obtenir une négociation avec le ministère. Bordeaux a été la première ville où des personnes déboutées du droit d'asile ont fait la grève de la faim. Ensuite d'autres grèves de la faim ont débuté partout en France obligeant le gouvernement à régulariser les grévistes. Cette fois l'ASTI Bordeaux a réussi le pari de s'impliquer dans cette grève sans que celle-ci n'entache le fonctionnement des permanences. Et ce fut d'ailleurs pour elle une occasion de gagner de nouveaux militants.

1998 : Nouvelle grève de la faim déclenchée par des Turcs (en majorité des Kurdes), des Chiliens et des Bulgares sans papiers. Celle-ci s'est déroulée au local des Dominicains, à l'Eglise St Paul. Entre temps la droite est repassée au pouvoir et avec elle les lois sont devenues de plus en plus répressives. Les préfets recevaient des ordres de plus en plus stricts et cette grève a donc avorté au bout du quatre-vingt troisième jour se soldant par une évacuation forcée. Néanmoins, les grévistes ont été régularisés de manière quasi immédiate pour certains qui étaient déjà « régularisables » et plus tardivement pour d'autres.

2002 : Contestation turque. Le local du Noviciat a été à nouveau occupé par des sans papiers, qui ont entamé une grève de la faim. Ce mouvement contrairement aux précédents n'a pas été soutenu par l'ASTI. En effet, cette dernière était favorable à l'occupation du Noviciat mais était défavorable à la grève de la faim.

2008 : En mai création du collectif des travailleurs sans papiers suite à la loi du 20 novembre 2007 permettant aux préfets, à titre dérogatoire et discrétionnaire, de régulariser par le travail des personnes en situation irrégulière. Ce mouvement soutenu par de nombreuses associations a organisé plusieurs dépôts collectifs de dossiers de demande de régularisation, contactant les élus girondins, organisant des conférences de presse, des manifestations, et se réunissant régulièrement jusqu'en 2011 date à laquelle est prise la décision gouvernementale de mettre fin à l'immigration professionnelle. En raison des critères très restrictifs seuls 76 dossiers ont pu être présentés : à l'exception de l'un d'entre eux, tous ont abouti à la régulation.

2010 : En octobre 2010, constitution du groupe « Tem.pref » regroupant diverses associations suite au constat d'un durcissement de l'attitude de la préfecture aussi bien vis à vis de l'application du droit des étrangers que des conditions de leur accueil au guichet. Après avoir constaté que la préfecture restait sourde aux observations faites, et dans l'idée d'exercer une pression en rendant publiques les dysfonctionnements constatés, un rapport circonstancié comportant divers témoignages a été publié en mars 2012. Ce rapport qui pointe les pratiques préfectorales intolérables et avance des propositions répondant aux exigences d'un Etat de droit a fait l'objet d'un bon écho médiatique local et national.

2013 : début 2013, organisation d'un collectif d'association pour dénoncer la situation faite à certains mineurs étrangers isolés (MIE) et leur apporter un soutien dans leurs démarches. Plusieurs dénonciations dans la presse, diverses rencontres avec le Conseil Régional puis Départemental ont permis de faire avancer la situation de quelques jeunes majeurs qui avaient été exclus de toute prise en charge à l'arrivée à la majorité. Depuis 2015 le collectif s'alarme de l'arrivée de nouveaux mineurs isolés dont la prise en charge par le département n'est pas toujours satisfaisante et apparaît dans certains cas complètement défailante: depuis fin 2016, des mineurs se retrouvent à la rue ou hébergés dans de mauvaises conditions et sans aucune prise en charge ; les services concernés sont débordés et le nombre de places insuffisantes. Face à ce constat le collectif multiplie les actions et les interventions dans la presse et auprès des politiques.

L'Asti aujourd'hui



Association de
Solidarité avec
Tous les
Immigrés

L'ASTI Bordeaux a pour objectif, depuis sa création, de favoriser l'insertion dans la société française des personnes immigrées et de leur offrir, si elles le désirent, les chances d'une intégration réussie. L'association participe aux luttes contre le racisme et les discriminations.

L'Assemblée générale du 20 mai 2014 a remplacé l'ancien libellé Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI) par : **Association de Solidarité avec Tous les Immigrés - Bordeaux (ASTI-Bordeaux)** qui correspond mieux à la réalité actuelle.

Notre but principal est de permettre aux personnes de nationalité étrangère ou d'origine étrangère constituant notre public, d'acquérir une capacité d'autonomie au sein de la société française notamment face au fonctionnement des institutions. A terme, il s'agit de leur permettre d'accéder à une réelle citoyenneté, celle qui passe par la maîtrise des codes culturels, administratifs et juridiques de notre société.

Dans cette perspective, les projets de notre structure sont organisés autour des axes suivants :

- **un soutien juridique** : examen des situations administratives individuelles, délivrance et renouvellement des titres de séjour, demandes d'asile, regroupement familial, naturalisation, ...
- **un soutien administratif** : CAF, impôts, sécurité sociale, dossier de CMU/AME, demande de logement, dossiers de retraite, pensions etc. complétés par le service de **domiciliation du courrier**.
- **un soutien linguistique** : alphabétisation, apprentissage ou perfectionnement de la langue française et des actions militantes

De plus, nous estimons que ce projet de soutien auprès des personnes doit s'accompagner d'une démarche d'information auprès du grand public. Mieux faire connaître la situation des personnes étrangères ou d'origine étrangère nous semble être un moyen efficace de lutter contre les discriminations.

ASTI 14 (CAEN)

Cette contribution s'appuie sur des entretiens filmés avec les fondateurs de l'Asti 14 : Josianne Lowy, Annie Berger, Geneviève Mabboux-Strombert (13/10/16), Michel Couenne (23/01/2017).

Historique de création de l'ASTI



L'association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Caen et sa région (Asti) est créée en 1978. Les activités de l'Asti ont commencé par des permanences juridiques à l'heure du marché le dimanche avec un avocat et un militant de l'Asti. Il y eut ensuite des permanences rue de Bayeux de « premier accueil » et s'il y avait un problème juridique, les militants contactaient des avocats.

L'essentiel de l'activité de l'association concernait : le maintien des personnes sur le sol – le droit au séjour – faire en sorte que les familles puissent être accueillies dans le cadre du regroupement familial et mener des actions politiques (manifestation devant la Préfecture ou devant les commissariats). Ils n'ont jamais voulu discuter de situation précise – le cas-par-cas – avec la Préfecture. L'Asti siégeait à la Commission extra-municipale immigrée à Hérouville-St-Clair (avec les représentations des associations étrangères, des associations dites « humanitaires ») où des questions étaient traitées collectivement.

L'Asti 14 devenue Association de solidarité avec tous les immigrés du Calvados (et récemment avec tout.e.s les immigré.e.s) a ensuite évolué en fonction des flux migratoires et des options politiques de nos gouvernements successifs.

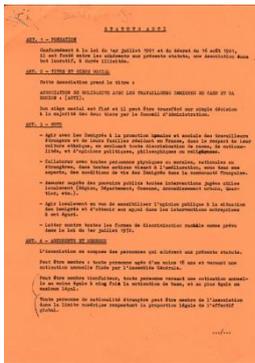


Activités principales de l'association

L'information des étrangers et la défense de leurs droits (soutien juridique, domiciliation postale, information juridique, établissement de la couverture sociale) ; la formation juridique (à destination des professionnels et des militants de l'Asti) ; la sensibilisation (débat, diffusion de films) et des ateliers d'apprentissage de la langue française.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

La double peine : Au début des années 1980, ils mènent une lutte concernant la double peine subie par un jeune homme, arrivé à 6 mois en France, condamné pour consommation de produits illicites puis expulsé à l'âge de 13 ans. Le psychiatre et des éducateurs de rue sollicitent l'Asti qui se mobilise sur ce sujet. Ils interpellent des hommes et femmes politiques locaux et nationaux. Le jeune rentre en France et l'Asti se met à organiser un réseau d'accueil chez des particuliers. Ils se sont mobilisés pendant des années sur cette affaire. Finalement, l'arrêté d'expulsion a été annulé (un courrier du maire de Caen et d'Hérouville-St-Clair à Pasqua y a sans doute contribué). Il a ensuite été pris en charge par le Gasprom à Nantes et logé dans un foyer de jeunes travailleurs.



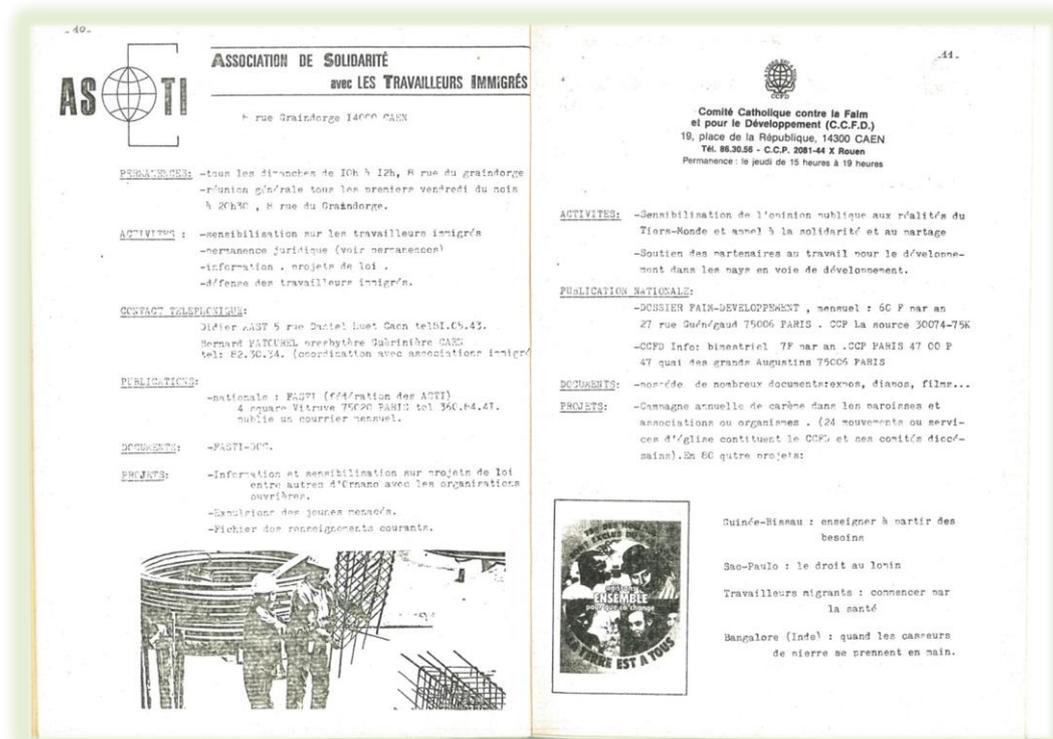
Régularisation de 1981 : Ils ont bataillé pour pouvoir régulariser ceux qui ne correspondaient pas complètement aux critères.

2006 : Manifestations devant les centres de rétention ; Parrainages en lien avec la campagne RESF ; Création du Collectif 14 pour le respect du droit des étrangers.

2013 : Protestation contre l'absence de solution d'hébergement. Installation de tente sur la place du théâtre de Caen.

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

L'association est affiliée à la Fasti dès sa création. Des membres de l'Asti participaient au Congrès et considéraient sa publication comme un outil important. Ils soulignaient la nécessité d'être adossé à une organisation plus large pour une reconnaissance et pour qu'il y ait des liaisons nationales.



SOS refoulement (ASTI de Dijon)

Historique de création de l'ASTI :



Sos refoulement a été depuis plus de trente ans un collectif d'associations pour l'aide aux migrants.

En 2015, ce collectif a décidé de se transformer en association composée de personnes physiques et de personnes morales (ATMF, CFDT, CSF, FSU, LDH, Libre Pensée, MAN, MRAP, Pastorale des migrants, SAF).

En 2016, l'association a adhéré à la FASTI.

Activités principales de l'association

Accueil des personnes. En 2016, 844 rendez-vous, 500 nouveaux dossiers ouverts.

- Montage de dossiers, essentiellement de droit au séjour (déboutés, mineurs non accompagnés, regroupement familial,...)
- accompagnement à la préfecture
- participation à des audiences à la préfecture dans le cadre du collectif droit d'asile -migrants regroupant 38 associations et syndicats ou de RESF pour défendre des dossiers individuels et des questions générales
- domiciliation postale en coopération avec la LDH pour les personnes sans titre de séjour (environ 300 domiciliations)
- soutien dans les démarches auprès de mairies, écoles, , conseil départemental, PADA, CADA, OFFI, structures d'hébergement
- partenariat avec travailleurs sociaux, structures de soin, associations caritatives

Participation à de nombreuses mobilisations en général dans le cadre du collectif droit d'asile-migrants contre des menaces d'expulsion, pour le respect des droits de l'enfance, le droit au logement.

- Soutien aux habitants de squats de migrants
- Interventions en milieu scolaire, conférences-débats
- Gestion d'un fonds de solidarité pour distributions alimentaires (convention avec Banque Alimentaire) et démarches couteuses
- En projet, ouverture en septembre de cours de FLE

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

Toujours difficile de trier, alors de façon un peu subjective :

- les combats pour les droits de l'enfance (familles expulsées de leurs logements, sans ressource, enfants français de mères africaines privés de tout droit parce que la paternité est contestée) avec une manifestation de rue en novembre 2016 pour la journée des droits de l'enfant suivie d'un goûter musical pour les familles
- les mobilisations de lycéens solidaires de leurs camarades menacés d'expulsion
- les actions pour le droit au logement avec un ancien préfet voulant interdire le 115 aux migrants et laissant des enfants à la rue en plein hiver qui a abouti à l'ouverture d'un abri de nuit après une série de manif et opérations médiatiques en mettant en avant « Pour le préfet de Côte d'Or, la place d'un enfant est par moins dix degrés dans la rue », les ouvertures et expulsions de squat
- et le moins voyant, mais pas le moindre, chaque titre de séjour obtenu par la négociation, la mobilisation, l'action juridique

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

Il est apparu nécessaire de participer à un réseau national pour bénéficier des expériences et expertises des autres, se situer dans un combat national.



Historique

Notre association est née à partir d'une série d'événements survenus en 1996.

Plusieurs militant-e-s Étrangers et Français issue du milieu associatif, syndical ou politique étaient investis dans un comité de soutien à un sans-papiers résidant à Évreux et qui sera régularisé. Constatant la nécessité de poursuivre cette solidarité auprès d'autres sans-papiers et dans le prolongement des manifestations en 1996 de soutien aux sans-papiers de l'église de Saint-Bernard et contre l'expulsion d'une centaine de personnes maliennes depuis la base aérienne militaire d'Évreux, un collectif associatif a été constitué en 1997 et créé officiellement en 1998.

L'association a pris pour nom : Collectif Étrangers - Français pour l'Égalité des Droits (CEFED) et a établi ses fondements :

- prendre contact avec les sans-papiers
- ouvrir avec la préfecture un dialogue permettant aux citoyens de connaître la situation dans l'Eure
- demander un moratoire sur les expulsions pendant la durée de la période de régularisation (circulaire Chevènement)
- demander l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie et la refondation des textes
- contribuer à la réflexion publique sur ce que pourrait être une nouvelle politique de l'immigration et des relations justes avec les pays en voie de développement.

Le CEFED est resté attentif à préserver son indépendance vis-à-vis des institutions et collectivités.

Activités principales :

Le Collectif Étrangers Français pour l'Égalité des Droits – Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigrées (CEFED-ASTI d'Évreux) est une association libre et indépendante.

L'activité du collectif est une activité citoyenne axée autour des principes de solidarité entre immigré-e-s et français-e-s, d'égalité des droits pour toutes et tous.

Le CEFED-ASTI d'Évreux a pour but d'accompagner les immigré-e-s par le soutien dans toutes les démarches (accompagnements/rendez-vous et réalisation de dossiers/recours) concernant les droits et les obligations des étrangers qui sollicitent l'association : droit au séjour et droit d'asile, regroupement familial et obtention de la nationalité française, accès aux soins, à hébergement, aux droits sociaux, à la scolarité).

Le CEFED-ASTI d'Évreux développe et participe à des actions et interventions pour la lutte contre les préjugés et les discriminations, pour défendre l'égalité des droits et défendre la libre circulation.

L'association organise régulièrement, depuis sa création, des formations sur le droit des étrangers, des conférences-débats publiques. Elle participe à des manifestations locales ou nationales.

Le CEFED-ASTI d'Évreux mène des luttes sur les objectifs et buts de l'association, des manifestations festives interculturelles, des manifestations publiques locales (rencontres, notre stand non-communautaire à la fête de la Fraternité).

Le CEFED-ASTI d'Évreux participe à des collectifs, différemment des manifestations et actions (voir ci-dessous).

Luttes, mobilisations marquantes

- Luttes dans plusieurs comités de soutien pour des jeunes mineurs non accompagnés, pour des familles, pour des mères avec enfant(s) à la rue, pour des célibataires,...
- Participation à des collectifs inter-associatifs (à Évreux et dans l'Eure) :
 - Tisseurs de liens (associations de solidarité)
 - Collectif citoyen pour la sauvegarde des libertés et contre l'état d'urgence
 - Collectif Migrants (avec les associations œuvrant pour les immigré-e-s)
- Autres manifestations publiques
 - Contre : l'extrême droite, le délit de solidarité, la double-peine, l'extension du CRA de Oissel et l'enfermement des sans-papiers, « l'immigration jetable », la xénophobie et Anti-G8.
 - Et plus récemment contre: l'état d'urgence et la déchéance de la nationalité, la contre-manifestation suite à l'appel xénophobe et haineux du FN au CAO de Serquigny.



Manifestation à Serquigny pour le droit d'asile et contre le racisme

Plusieurs associations et organisations dont les ASTI du Havre, d'Elbeuf et d'Évreux se sont associés à l'appel à manifester de Ras l'front le 5 novembre 2016 pour : le respect du droit d'asile, le respect de la libre circulation pour tous-toutes, l'aide et protection aux mineurs isolés, la lutte contre le racisme et l'arrêt d'une logique économique fondée sur la prédation des richesses et qui génère des guerres amenant des populations à fuir leur pays.

- Des campagnes d'actions

Plusieurs séries de parrainages républicains à Évreux et autres mairies dans l'Eure.

Semaines de la solidarité nationales, les chemins du droit humain.

Sensibilisation et débat public sur les préjugés intitulés « Vivre ensemble notre pluralité » (avec la LDH d'Évreux)

Participation avec l'ASTI du Petit Quevilly aux 10 heures contre le racisme (2015...)

Film court de 14 mn « Enfants de sans-papiers » du CEFED réalisé par Jean-Jacques Pellerin à partir de récits de vie de trois jeunes adolescentes d'Évreux dont les parents étaient sans-papiers.

Sommet alternatif France-Afrique à Bamako (Mali)

Action en 2014-2015 contre la suppression par le Maire d'Évreux du local commun avec la LDH.

Conférence-débat « Arrivées en France : Mais quel accueil ? » le 16 juin 2017 pour sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur la situation des femmes migrantes en France, les obstacles et violences induits par les politiques migratoires et l'absence de protection.



Pourquoi l'adhésion à la FASTI

Le CEFED a adhéré en avril 2014 au mouvement de la Fédération des Associations de solidarité à Tous les Immigré-e-s (FASTI).

Pour notre association il s'agissait de se mettre en réseau, grâce à la FASTI, avec les autres ASTI, particulièrement les ASTI normandes (ASTI d'Elbeuf, de Petit-Quevilly et du Havre), et également de participer aux échanges et actions pour faire évoluer les politiques européennes et françaises sur l'immigration.

Notre association CEFED, rebaptisée CEFED-ASTI d'Évreux, a constaté que nous partageons des valeurs communes avec la FASTI : l'Égalité des Droits, la liberté de circulation et d'installation, solidarité avec les migrant-e-s, l'indépendance vis-à-vis des institutions, le respect des immigré-e-s dans le choix de leur décision, l'anticolonialisme, le féminisme.

Lien sur le site du CEFED-ASTI d'Évreux : <http://cefed27.pagesperso-orange.fr/>

Le site contient de nombreuses photos, affiches, tracts, historique des activités de l'association depuis 1996 et les pétitions locales et nationales qu'elle a appelé à signer.

ASTI de Faverges

Historique de création de l'ASTI

9 mars 1974 : Création autour de Gérard Floret, avec des cours d'alphabétisation et le soutien aux travailleurs marocains. C'est le début de sa reconnaissance par les travailleurs du canton de Faverges et du Département de la Haute-Savoie. Elle reçoit des subventions du département pour l'accueil et la promotion des travailleurs immigrés en Haute-Savoie

1977 : Le siège de l'ASTI est installé au Foyer Municipal de Faverges dans les locaux de la MJC

1994 : Mise en place du Festival Interculturel avec une journée « Amitiés sans frontières » qui a duré jusqu'en 2012. Durant cette période l'ASTI s'inscrivait à plusieurs reprises dans un tournoi de foot à l'initiative de l'Association Amitiés Franco Etrangères

2005 : Fête de quartier au Létraz

2007 : Organisation à Faverges du tournoi de football de la Fédération (15 équipes présentes)

2012 : Fête de quartier au Genevois, en coordination avec l'association Passage et l'office HLM



2013 : 1ère édition à Faverges de la Semaine contre le Racisme et les Discriminations en partenariat avec le centre social La Soierie, les syndicats, les CE, la mairie de Faverges, Passage (films, spectacles, expositions)

2014 : 2ème édition à Faverges de la Semaine contre le Racisme et les Discriminations

2015 : Accueil du 25è congrès de la FASTI

2016 : Semaine contre le Racisme et les Discriminations

Activités principales de l'association

- Accueil et assistance aux étrangers
- Accueil juridique et administratif
- Participation à différentes manifestations (culturelles, festives, conférences...)
- Sensibilisation de l'opinion publique
- Fêtes de quartiers
- Partenariat avec d'autres associations solidaires avec les étrangers

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI



Participation au collectif de soutien aux sans-papiers, participation au comité pour la défense du droit d'asile d'Annecy.

Aujourd'hui, l'ASTI de Faverges mène une action en partie centrée sur les familles kosovares. Elle apporte un soutien humain, matériel, financier, moral et juridique avec le partenariat des habitants du canton.

Femmes en Luth (Valence)

Historique de création de l'ASTI

Depuis plus de 15 ans les "**Femmes en Luth, citoyennes à part entière**" sont un exemple vivant de solidarité internationale, unies dans la trentaine de nationalités qu'elles représentent.

Passerelles entre le "**là-bas**", lointain mais toujours présent de leurs pays d'origine, et cet "**ici**" d'adoption où les a conduites la nécessité de l'exil, leur premier acte de résistance, individuel et collectif, fut bien de **REFUSER**, de **DENONCER** dans leur pays la **DOMINATION**, sous toutes ses formes: coloniale, patriarcale, économique avec toutes les discriminations qui en découlent. Il leur fallut organiser ce départ héroïque, parfois du fond des geôles où elles avaient été jetées puis détenues, soumises à ces tortures qui sont l'apanage des femmes, libérées, ce n'est pas rare, avec la complicité vénale de leurs violeurs ... !

Et puis **PARTIR** ... d'abord pour sauver leurs vies et celles de leurs enfants.

PARLER aussi pour essayer de faire connaître et faire comprendre l'inavouable et l'indicible avec des textes, avec des sketches, avec des fresques et multiples supports ... créés sous le coup de la douleur encore vive, et aussi souvent avec l'humour du recul assumé.

Elles ont peint, elles ont écrit, elles ont réalisé de vastes fresques collectives ... elles ont joué leur vie, elles ont crié, enragées de justice ...

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

Actrices du film "**Je voudrais vous dire**" de la réalisatrice **Doris Buttignol** du Collectif drômois des "**Brasseurs de Cages**", créatrices et actrices du Spectacle "**Cris d'Exilées**" et de nombreuses interventions théâtralisées, la dernière, interpellation sur le sort tragique des "**morts en mer**" ... Présentation de ces créations dans de nombreuses localités de France et au Conseil Régional à **Charbonnières** ...

Ce choix d'autonomie dans la création leur a valu la remise solennelle d'un trophée de la "**Fondation de France**" le 23 juin 2006 à Valence ... (une longue histoire déjà !).

Parler d'elles ... Faire entendre leur cause et leurs luttes, et pas seulement les leurs, organiser et soutenir ici et ailleurs les mouvements d'émancipation pour l'égalité. Soutenir de nombreuses luttes contre les discriminations ...

Acquisition aussi, pour pouvoir mieux se défendre avec un travail également sur les textes réglementaires concernant leur droit de vivre et leur intégration en France. La dernière fut un argumentaire sur le droit d'asile, illustré par les situations locales concrètes. Elle vient d'être réactualisée. **Cet argumentaire a été remis à la Commission des lois à l'Assemblée Nationale en juin 2015, par l'intermédiaire d'un député et de nos partenaires nationaux.**

"**Ici**" et toujours "**là-bas**", elles continuent de soutenir les luttes menées dans leurs pays: Tunisie, Kurdistan, Congo, Centrafrique, Tchétchénie, Tunisie, Turquie ...

Elles ont animé le débat du 24 mars 2016, après la projection au Navire du film "**L'Homme qui répare les Femmes**" sur "**les viols de guerre**" au Congo et sont investies dans le Collectif national qui demande l'instauration d'un Tribunal Pénal International, pour que cessent ces viols honteux qu'on ose appeler "**armes de guerre**" quand ils sont ni plus ni moins que de véritables **crimes contre l'humanité**.

Sans oublier la signature d'innombrables pétitions (600 récoltées par les Africaines en 2015 contre les enlèvements de la secte BOKO HARAM) d'autres en cours pour l'accueil des réfugiés ... Des réflexions et actions, ponctuelles encore, engagées contre la radicalisation qui guette la jeunesse ... Et un travail de représentation et d'actions dans de nombreuses **instances nationales**: FASTI, RAJFIRE, GAMS, GISTI et Collectifs ...

Notons encore l'intervention "féministe" d'un génial jeune artiste, auteur de la BD **Zia Flora**, présent avec 30 auteurs nationaux (et une dizaine de Femmes en Luth et enfants !) aux journées BD de la Cartoucherie en octobre 2015 à Bourg-lès-Valence. Après avoir, pendant des mois et des mois, participé silencieusement aux réunions et actions, écouté les femmes et les enfants jusque dans leurs squats de misère, saisi les accents, les attitudes, les "entre les lignes" ... il va bientôt leur dédicacer sa **BD "FEMMES"** ! Il s'agit de **Vincent DJINDA** ! L'oeuvre d'un grand moment de VIE dont une éditrice parisienne a accepté de relayer le travail le travail de création. On en reparlera bientôt.



L'AHSETI (ASTI du Havre)

Historique de création de l'ASTI

Elle a été créée en 2006, à partir de quelques membres de RESF qui voulaient étendre l'action à l'ensemble des immigré-e-s avec une base politique claire (Liberté de circulation et d'installation, Egalité des droits). Les statuts ont été déposés en sous-préfecture le 26 décembre 2007.

D'abord L'AHSETI a été accueillie dans une pièce du local d'Action Contre le Chômage du Havre, puis elle a loué son propre local (F4).

Le Conseil d'Administration est mixte français-e-s/Immigré-e-s.

Une première association a existé dès 1971, l'APAAM (Association pour la Promotion, l'Alphabétisation, l'Animation des Migrants). Elle comportait deux branches : un centre de formation et une ASTI Animation. En mai 1996, ces deux branches se sont séparées juridiquement et est donc apparue au Havre l'ASTIH. Cette ASTI s'est arrêtée en 2001 (dettes et manque de militant-e-s). L'AHSETI a repris le flambeau avec un changement de nom et de nouveaux statuts (éviter de reprise des dettes précédentes, ajout d'Echanges et Toutes et tous les Immigré-e-s au lieu de Travailleurs immigrés).

Activités principales de l'association

- Permanences juridiques et administratives (dossiers asile et titres de séjour)
- Mobilisations contre OQTF
- Sensibilisation/Information : Conférences/Débats, Projection film/Débats
- Participation aux collectifs (Hébergement d'urgence, des travailleurs migrants du foyer Brindeau, pour la défense des libertés fondamentales, Solidarité Syrie, Soutien migrants, Seinomarin pour la défense des MIE)
- Partenariats (RESF, Cimade, Femmes Solidaires, GAMS...)
- Cours à l'IUT Carrières Sociales (DUT Assitance Sociale et Animation Socio Culturelle) et à l'IFEN (éducatrices)
- Stagiaires
- Accompagnements (avocats, sous-préfecture, Tribunal Administrative...)
- Commission Jeunesse - Mineur-e-s non accompagné-e-s - très active localement et dans le cadre de la commission nationale
- Formations internes et intervenants dans les formations des ASTI de Petit Quevilly, Elbeuf, dans les foyers ASE, les organismes sociaux, le CCFD...

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

- Mobilisations avec les Chibanis du Foyer de travailleurs Migrants de Coallia Brindeau
- Mobilisations contre arrestations (Emmanuel, Bolortuya...)
- Chaîne humaine et parrainage d'une famille Mongole et d'un Jeune MIE
- Manifestations devant l'ASE

- Participations aux différentes manifestations locales et nationales.
- Rassemblement devant la Sous-préfecture en Solidarité avec les Soudanais du CAO.
- Rassemblements contre l'Europe forteresse, les morts en méditerranée, à Mayotte, aux frontières
- Réalisation d'une fresque par la Commission jeunesse. Puis journée MIE à l'Université et prêts de la fresque dans les lycées pour sensibilisation...
- Conférences/Films/Débats (Centrafrique, Visa Balladur, l'autre 8 mai 45, Sahara Occidental...).

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

Dès sa création, l'AHSETI a décidé de participer au mouvement des ASTI à la fois pour lui permettre de recevoir les informations et formations de la FASTI, pour travailler avec les autres ASTI dans un mouvement national, échanger les pratiques.

Depuis le départ (congrès d'Aix en Provence), l'AHSETI a présenté au minimum, un-e candidat-e au Bureau Fédéral.

L'AHSETI a organisé un Congrès FASTI au Havre, et participe régulièrement aux différentes commissions de la FASTI. Elle travaille en lien avec les autres ASTI départementales. Par exemple, elle a accueilli au Havre des jeunes de la commission jeunesse nationale, et a eu des échanges avec les jeunes de l'ASTI de Verdun.

20 NORMANDIE SAMEDI 20 MAI 2017

Migrants, mineurs et à la rue

Société. Les associations qui s'occupent des jeunes migrants dénoncent une mauvaise prise en charge de ces mineurs. Explications.

C'est un dossier récurrent qui ne trouve pas de solution. Du moins aux yeux des associations qui s'occupent de l'accueil des migrants en Normandie, notamment des plus démunis et vulnérables : les mineurs isolés. La FCPE26, Médecins du monde, Réseau solidarité migrants, Les Amisigrants, le Centre dramatique national Haute-Normandie, Réseau éducation sans frontières et l'Alas ont récemment organisé tout cela « *Jeunesse en danger et sans cri de la solidarité en Seine-Maritime* ». Ces associations estiment que 10 000 mineurs non accompagnés ont immigré en France. En Seine-Maritime, ils seraient une centaine, venus principalement de Guinée, Mali, Côte-d'Ivoire et âgés de 14 à 17 ans.



En novembre 2016, des mineurs isolés avaient manifesté à Rouen (photo archives PNO)

BIENTÔT DES SOLUTIONS

Vice-présidente du Département de Seine-Maritime en charge de l'enfance et de la famille, **Nathalie Lecordier** rappelle que 3 780 mineurs sont confiés à l'ASE, dont 372 mineurs migrants non accompagnés (7 %). « *La complexité de ce dossier est que le flux s'intensifie, mais on ne peut pas prendre en charge, on ne peut prendre le risque de mettre un majeur avec des mineurs et les procédures d'évaluation prennent du temps* ». Pour l'élu départementale confrontée à des financements contractés, l'État devrait prendre en charge cette période d'évaluation. Elle annonce aussi que deux appels à projets ont été lancés auprès des établissements habilités et des associations pour accueillir 200 mineurs non accompagnés supplémentaires et mineurs les prendre en charge pendant le temps de l'évaluation. Ces mineurs devraient voir le jour fin 2017, début 2018.

Délit de faciès

Ces militants associatifs appellent que « *la protection des mineurs non accompagnés se fonde sur le dispositif juridique de Protection de l'enfance qui est applicable à tout mineur en danger, sans condition de nationalité* ». Ce sont les services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui sont chargés de l'accueil et de l'évaluation de la situation de chaque mineur. « *Or, parce qu'ils sont étrangers, ces enfants sont confrontés au droit et à la suspicion. Leur identité et leur parole sont mises en question lors d'évaluations sommaires, subjectives et brèves, par le biais d'entrevues à charge, de très au faités et de tests médicaux contractuels visant à les exclure de toute forme de protection. C'est ainsi que, au niveau national, près de 70 % des mineurs non accompagnés ne sont pas pris en charge à l'une de ces évaluations* », dénoncent les associations qui demandent à **Paascal Martin**, le président du Conseil départemental 76, de « *prendre sa responsabilité* » et de faire appliquer le circulaire Taubira qui oblige « *une mise à l'écart et un suivi socio-éducatif de qualité* ». Educateur retraité et militant de l'Association havraise de solidarité et d'échanges avec tous les immigrés (Alas), **Jacques Le Crom** signale que « *pendant l'évaluation de ces mineurs, qui peut durer plusieurs jours, ils ne sont pas gardés la nuit par l'ASE alors que c'est un droit. Ils se retrouvent à la rue. Et depuis quelques semaines, ils sont reçus le matin et l'après-midi ils reçoivent un papier disant qu'ils sont majeurs même si leurs papiers dis-*

« *ont qu'ils sont mineurs. Le tribunal administratif vient de nous donner raison sur le cas d'un mineur qui s'était fait repérer de l'ASE. J'ai déjà rencontré Paascal Martin, il sait que tout cela est de sa responsabilité. On fonctionne de façon imparfaite, tout cela n'est qu'une question financière. Alors pour des jeunes mineurs français multipliez l'ASE, dans le conseil départemental, dit qu'il n'y a pas de place.* »

à l'adresse ahseti@seine-maritime.com

ASTI d'Issy les Moulineaux

Ce récit est extrait du livret de l'ASTI, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire.

Historique de création de l'ASTI

Le 19 octobre 1974 est le jour officiel de la naissance de l'ASTI, l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, rattachée à sa fédération, la FASTI, et dont le premier Président est Bruno Tavernier.

Aimablement accueillie par la Croix-Rouge, elle s'installe à Issy-les-Moulineaux, au 133 avenue de Verdun. Pendant les premières années, les militants de l'association s'attachent à mieux connaître les immigrés et leur situation par rapport au logement, surtout dans les quartiers de la Ferme et de l'Île Saint-Germain dont les habitants sont en très grande majorité des immigrés. Des bénévoles proposent des cours d'alphabétisation, et un comité se met en place qui organise des rencontres et des événements.

Activités principales de l'association

- Accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté.
- Médiation interculturelle et actions d'éducation et de prévention auprès des jeunes.
- Accueil et médiation administrative et sociale.
- Apprentissage du Français et insertion.
- Parentalité et échanges interculturels.
- Vie associative et liens avec nos partenaires.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

Les années 80 : L'ASTI s'engage dans la défense des droits des travailleurs immigrés, à une époque où de nouvelles lois les menacent. Ainsi elle crée une permanence d'accueil juridique qui aide les personnes à constituer leur dossier de régularisation du titre de séjour. L'ASTI multiplie les actions, toujours avec le même objectif de lutte contre le racisme et le nationalisme illustrés par la montée du Front National : citons une exposition itinérante sur l'immigration, dans le cadre d'un collectif antiraciste, la participation à l'accueil à Paris de la Marche pour l'égalité ainsi que des campagnes d'information.



1980-1990 : Le regroupement familial s'amplifiant, il faut répondre le plus efficacement possible aux besoins des familles. Sont proposés aux enfants et aux jeunes un soutien scolaire, des cours d'arabe ainsi que des activités d'éveil et de loisirs le mercredi et parfois le dimanche. Pour les femmes, des cours d'alphabétisation, des sorties culturelles,

des réunions de formation et d'information, qui sont également des occasions de rencontres et de sociabilisation.

1990 : Dès janvier 90, elle déménage pour s'installer dans un local neuf, la Maison de l'Île, partagé avec le CLAVIM, et situé sur le trottoir d'en face, au 42 avenue du Bas-Meudon. Plus que jamais, l'actualité nationale et internationale impose la solidarité. C'est l'époque du conflit mauritanien, de la guerre du Golfe en 90-91, de la montée du FIS (Front Islamique du Salut) en Algérie à partir de 1992. L'ASTI fait partie d'un réseau de vigilance constitué avec d'autres associations contre les conséquences des lois Pasqua. Réunions, débats, journées de formation, d'échanges, démarches officielles, autant d'actions multiples qui traduisent la mobilisation intense et constante de l'ASTI. Elle est sur tous les fronts : l'aide aux demandeurs d'asile, qui se heurtent à des processus de plus en plus complexes, la participation à la campagne nationale pour le droit de vote des immigrés, la lutte contre les expulsions et pour l'obtention de logements.

A partir de 1996, se développe une forte activité en faveur des sans-papiers avec une participation au Comité de soutien, des débats, et surtout des permanences d'accueil qui assurent la constitution et le suivi des dossiers.

2000 : Depuis quelques années, des besoins nouveaux sont peu à peu apparus, dus à la diversification de la population, des immigrants d'autres pays sont arrivés en France, essentiellement d'Afrique tropicale, d'Asie et des pays de l'Est. Les actions pour les jeunes se développent. Le soutien scolaire est complété par des ateliers de musique et d'écriture ainsi que par des visites de musées et d'expositions. Des rencontres régulières avec les parents favorisent l'expression et l'échange. Les cours de français sont réorganisés progressivement de façon à répondre aux besoins, avec la mise en place d'un plus grand nombre de groupes de plusieurs niveaux.

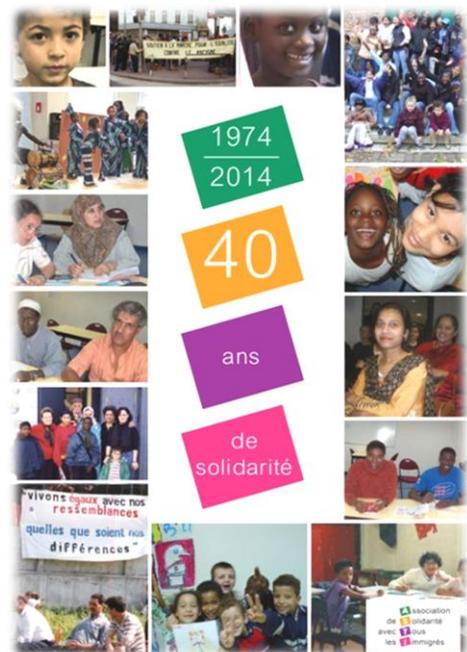
En décembre 2004: l'ASTI obtient l'agrément « Jeunesse et Education Populaire»

Avril 2002 : la Semaine Interculturelle « Une France faite de tous les mondes», fruit d'un partenariat avec de nombreuses structures, dont les diverses manifestations, exposition, tables rondes, débats, cinéma, soirée conviviale, se déroulent en plusieurs lieux de la ville.

2004 : réalisation artistique: une vidéo « Arc en ciel : 100 voix contre le racisme», avec le soutien de l'Entrepoint, réunit une centaine de jeunes, parents, musiciens, salariés et bénévoles autour d'un message de paix, de tolérance et d'ouverture à l'autre.

Novembre 2011 : l'Asti a participé à un colloque destiné aux professionnels des secteurs médico-sociaux et éducatifs, sur « L'approche transculturelle dans le travail avec les familles », à part égale avec la Protection Maternelle et Infantile et l'Espace Parent-Enfant/CLAVIM d'Issy-les-Moulineaux.

Novembre 2016 : accueil du Congrès extraordinaire de la FASTI.



GASPROM (Asti de Nantes)

La plupart des informations proviennent de la documentation la soirée « Histoire(s) du Gasprom ».

Histoire de création de l'ASTI

A.S.Prom. (Accueil Soutien Promotion) un nom pris pour la commodité sans intention de le faire homologuer officiellement, vers 1968. L'association a été enregistrée au Journal Officiel comme « A.S.Prom » le 21 novembre 1970. Notre premier timbre ASTI va d'octobre 1970 à septembre 1971. Le G.A.S.Prom (Groupement Accueil Soutien Promotion) naît avec la fusion de l'A.S.Prom et de l'A.E.N.A. (Association d'Entraide des Nord-Africains).

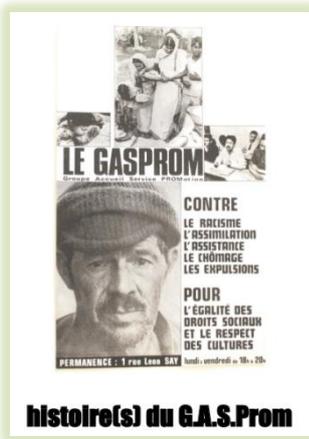
L'A.S.Prom a été constitué pour faire face aux conditions déplorables d'accueil des travailleurs immigrés. Le collectif devenu plus tard association, a d'abord oeuvré pour l'accès aux droits (allocations familiales, sécurité sociale...), l'apprentissage de la langue française, et l'amélioration des conditions d'habitat et de vie des travailleurs immigrés et de leurs familles.

Activités principales de l'association

Les activités de l'ASTI s'articulent aujourd'hui entre activités de service (accueil convivial, permanences juridiques, permanences mineurs isolés étrangers, apprentissage de la langue française), et activités revendicatives pour l'accueil des personnes immigrées et l'égalité des droits (dans des collectifs regroupant associations, syndicats, individus, partis...).

Les activités de l'ASTI ont aussi inclus ces dernières années : une commission femmes non-mixte, une commission cinéma, une commission santé, une commission bibliothèque, une commission palabres... Les années 1970 ont été marquées par le développement de l'activité juridique pour l'accès aux titres de séjour. Les années 1980 et 1990 ont connu une certaine effervescence des événements à caractère interculturel.

Luttes et mobilisations qui ont marqué l'ASTI



1978-1979 : Mobilisation contre l'expulsion de 2 jeunes fils d'immigrés (circulaire Bonnet-Stoleru)

1984 : les nantais se joignent à la marche « Convergence 84 »

1998 : occupation de l'Eglise Sainte-Thérèse à Nantes (avril-mai) puis de la Bourse du Travail, qui durera 3 ans. L'occupation permet la création d'un collectif des sans-papiers de Nantes.

2012 : occupation du Lieu Unique avec des personnes immigrées à la rue, et création du collectif « un toit pour toutes et tous » regroupant associations, syndicats, partis, individus. De cette lutte débouche la pratique d'ouverture de squats et la création de collectifs autour des squats.

L'actualité est marquée par les luttes pour un droit inconditionnel au logement (collectif de solidarité avec les migrants adultes à la rue) et pour l'accueil des mineurs isolés étrangers (collectif MIE).

APTI (ASTI de Nîmes)

Ce récit ne peut-être que partiel, il ne tient compte que de mes souvenirs probablement un peu défailant aujourd'hui, mais il relatera toutefois les grandes lignes de la vie de l'APTI à partir de sa création en 1967. Roger MATHIEU. Président de l'APTI de Nîmes. Le 22 Juin 2017.

Histoire de création de l'ASTI

En 1967, la France vit une période de très forte immigration de travailleurs. A Nîmes des femmes, des hommes, plutôt de milieu confessionnel décident de créer une association qui aurait pour but d'apprendre le Français à ces hommes qui arrivent par vagues, pour la construction des infra structures routières, du bâtiment, et agricole dans notre région.

L'APTI est créé en 1967, l'association sera déclarée en 1968 en préfecture.

Il faut savoir qu'une grande partie de ces travailleurs travaillaient clandestinement, donc sans aucune garantie sociale, et sans aucun droit, ils faisaient les travaux les plus pénibles, souvent mal payés, ils vivaient dans des conditions plus que précaires en matière de logement sur Nîmes (bidonville du côté de la route de Saint-Gilles) et les habitations les plus délabrées du centre ville, - rue bas-d'argent – rue des orangers – rue de la ferrage – rue thoumayne- rue de l'étoile, etc. etc. etc., ils se heurtent par ailleurs au racisme de façon frontale dans leur vie quotidienne.

Il faut aussi souligner, c'est qu'ils n'ont aucune connaissance des lois, et des règles Françaises, ils sont dans l'ignorance totale des droits sociaux, c'est dans ce contexte que les militants, militantes de l'APTI impliqués dans les ateliers des cours d'alphabétisation prennent conscience de cette situation et décident d'agir.

Après Mai 1968, il y a une radicalisation des militants de l'association, après une Assemblée Générale houleuse en 1971, une partie de militants et militantes de l'Association ne voulant pas s'engager nous quittent, mais plutôt qu'affaiblir l'association c'est une vague d'adhésion de nouveaux militants, militantes qui nous permettra d'avoir des actions très salutaires par la suite.

Une des premières luttes où nous nous sommes engagés fut la démolition du bidonville de la route de Saint-Gilles, ils voulaient construire l'immeuble le Saint-Anne sur cet emplacement, nous avons mobilisé avec comme mot d'ordre « aucune expulsion sans relogement » à l'époque nous négocions avec le maire communiste Emile Jourdan, après quelques jours de luttes, nous obtenons le relogement de tous les travailleurs immigrés dans des mazets autour de la ville de Nîmes. Une grande victoire.

Suite à l'occupation d'une église et le lancement d'une grève de la faim le soir de Noël en 1972 par l'ASTI de Valence, nous décidons en Mars 1973 de créer un comité de soutien pour l'occupation de l'église saint-Paul au boulevard Victor-Hugo avec comme action une grève de la faim pour dénoncer les contrats précaires des ouvriers agricoles Tunisiens travaillant dans le département, 13 ouvriers saisonniers s'engageront dans cette grève ainsi qu'un Français de l'APTI. Après 13 jours de grève et des négociations très dures, nous sortons victorieux de notre bras de fer avec la préfecture. Un grand méchoui clôturera cette victoire où plus de 100 personnes feront la fête très tard dans la soirée.

L'APTI à cette époque adhère à la FASTI, mais rapidement se rend compte que l'engagement de la Fédération en direction des travailleurs saisonniers n'existe réellement pas, d'autant plus que nous nous sommes engagés avec le MTA « Mouvement des Travailleurs Arabes » dans des manifestations régionales Montpellier-Nîmes-Avignon « nous adhérons et militons aussi dans les nouveaux collectifs qui se mobilisent en France au nom des Comité Français Immigrés CFI, à Nîmes le comité s'appellera CLIF / APTI comité de liaison Français Immigrés. Nous créons un journal écrit en français et Arabe ' Caout el Mouhajir ' Nous participerons à toutes les rencontres nationales, et organiserons diverses actions sur les problèmes liés à la répression des immigrés, et notamment la fermeture du centre de rétention d'ARENC situé sur le port de Marseille et ceci de façon complètement illégale.

Le conseil National de la Fasti de Dijon en 1972 avait fait surgir des revendications anti-impérialiste comme cause de l'immigration, ce conseil national avait aussi choisi de militer de façon privilégié avec les organisations syndicales ouvrières, mais la Fasti aura beaucoup de mal à mettre en avant son programme de revendications.

A Nîmes, L'APTI décide de continuer à militer dans les 2 structures que sont la Fasti et les CFI, mais l'organisation en association autonome des travailleurs immigrés « UTIT – Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens. CTA- Comité des Travailleurs Algériens. AMF –Association des Marocain en France. Plus des Associations Africaines, Turque, etc. etc. etc. on raison des CFI, et les Comité Français Immigrés sont dissous.

La Fasti dans ses instances Nationale crée une commission immigrés constituée de membres élus par les Asti, ils siègeront au Bureau National au nombre de 20, l'APTI de Nîmes aura un membre dans cette commission plus un élu dans le collège Français.

De 1975 à 1985, ce sont des années importantes en matière de mobilisation, des congrès sortent des revendications importantes, en voici un florilège.

- Lutttes pour la formation des militants immigrés à la vie associative.
- Lutttes pour l'égalité des droits.
- Lutttes pour la sécurité des immigrés, lutttes contre le racisme, et lutttes pour faire appliquer la loi de 1972.
- La régularisation de tous les sans-papiers.
- Le droit de vote et d'éligibilité à tous les niveaux pour les immigrés, en les associant à toutes les instances de décisions.
- La modification des rapports Nord/ Sud.
- La libre circulation, la libre installation.
- La suppression de tous les centres de rétentions.
- Pour un statut autonome pour les femmes immigrées.

Naturellement, il existe encore de multiples revendications, j'ai écrit là, les plus importantes, il y avait aussi la carte unique de 10 ans renouvelable de plein droit pour les immigrés en situation irrégulière.. etc etc etc.

L'APTI a, à travers les congrès, participé à l'élaboration de ces revendications, que ce soit régionalement car nous avons créé une URASTI « Union Régionale des Associations Solidarité des Travailleurs Immigrés ou nous avons essayé d'animer la région, d'ailleurs nous pensons que l'abandon de cette structure, au moins pour notre région a contribuer à l'abandon de certaines Asti.

Nous avons participé à toutes les grandes marches nationales dans les années 80.

- Marche des beurs.
- Marche pour l'égalité.
- Marche de Convergence.

Nous avons organisé l'accueil de la caravane des Saint Bernard après les années 95.

Nous avons, il y a quelques années, organisé dans le cadre d'un collectif la Marche Paris/Nice avec l'accueil des marcheurs pendant 3 jours en Avignon.

Nous organisons depuis 50 ans une permanence administrative tous les samedi matin de 10H à 12H.

Actuellement nous avons dans l'APTI une commission femmes qui se retrouve tous les 15 jours. Notre bureau se réunit tous les 15 jours.

Nous sommes très actifs dans un collectif que nous avons contribué à se créer « Ados Sans Frontières » Jeunes Mineurs Isolés. Nous sommes très actifs dans le collectif « Welcome Réfugees » qui milite surtout contre les accords Dublin. Nous sommes présents dans RESF (Réseau d'Education Sans Frontières) et ceux depuis plus de 10 ans. Nous venons de gagner avec le collectif Roms sur des problèmes de logement une lutte qui a duré plus de 2 ans.

1967/2017. Ce sont 50 ans de luttes que l'APTI a mené.



Il serait probablement important de faire un vrai travail d'écriture, de recherche sur l'ensemble de notre engagement, de nos actions, en fonction aussi des évolutions des problèmes migratoires.

- A) – Immigration individuelle.
- B) – Immigration Familiale.
- C) – Demandeurs d'Asiles.
- D) – Jeunes Mineurs Isolés

Des évènements tout au long de nos solidarités avec les immigrés nous ont permis de comprendre que nous devons aussi nous intéresser aux luttes extérieures des pays d'où viennent la majorité des immigrés.

Dans les années 70, nous avons participé au comité contre la répression au Maroc.

Nous porterons aussi à notre crédit l'organisation du 23ème Congrès de la FASTI à Nîmes en juin 2011.

Voilà, vous ne trouverez pas dans ce bilan les échanges humains que nous avons vécu, et que nous continuons à vivre actuellement avec les immigrés, leurs familles, leurs enfants, et il nous reste à continuer à lutter pour gagner un monde meilleurs.

ASTI de Petit-Quevilly

Histoire de création de l'ASTI

Création à l'initiative d'une assistante de service social polyvalente de secteur impliquée dans le travail social communautaire ou de groupe, un prêtre et deux sœurs d'une communauté religieuse œuvrant sur la commune, (une infirmière et une travailleuse familiale), des habitant-e-s du quartier de la piscine, quartier prioritaire Politique de la ville (30, des femmes en majorité de toutes origines, françaises, d'Afrique du nord, de l'ouest et central) et des résidents du foyer de migrants situé sur la commune.

Objectifs de départ :

- Lutter pour la régularisation de tous les sans-papiers et apporter une aide dans la constitution des dossiers (opération de régularisation en 1982 – 1er mandat de F. Mitterrand)
- Prévenir et lutter contre le racisme et favoriser les rencontres interculturelles et intergénérationnelles
- Agir pour la promotion sociale des migrant-e-s
- Interpeller les décideurs notamment les élus municipaux sur la nécessité de prendre en compte les migrant-e-s sur la commune (12%) et de répondre à leurs besoins spécifiques.

Au départ l'association fonctionne grâce aux bénévoles en commissions (Commissions régularisation, antiracisme, popularisation).

Le siège social est fixé au centre médico-social rue Guillaume Lecointre à Petit-Quevilly.

Nous n'avons pas de local et les réunions se déroulaient au centre ou chez des habitant-e-s.

Date de création : 22 janvier 1982

Implantation au cœur d'un quartier politique de la ville.

Activités principales de l'association

Accès aux droits : 4 permanences « Droit des étrangers » par semaine, 6 séances d'informations, formations et échanges de pratiques en direction de bénévoles associatifs, professionnels intervenants auprès de migrant-es.

Aide aux démarches administratives - Ecrivain public : deux permanences par semaine et des accompagnements.

Publics : habitant-e-s du quartier de la piscine et Migrant-e-s de l'agglomération de Rouen

Cafés citoyens.

Femmes actives et solidaires : Prévention et lutte contre les discriminations sexistes et les violences faites aux Femmes, ateliers d'échanges, de constructions de solidarités, de développement personnel, activités socialisantes, permanences d'accueil, orientation, accompagnement, interprétariat.

Atelier sociolinguistique : 4 groupes (en majorité des primo-arrivant-e-s), chaque matin de 9h à 12h

Accompagnement à la scolarité : Primaires : de 15h45 à 18h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Secondaires : de 18 à 19h30, les mêmes jours

Prévention et lutte contre les discriminations sexiste et liées à l'origine : Intervention dans les établissements scolaires du primaire et du secondaire ainsi que dans les centres de formation. Exposition tournante. Permanences d'accueil des victimes. Manifestations à l'occasion des 8 et 21 mars

Mieux vivre ensemble : Action autour de la démocratie locale ou d'initiative citoyenne, conseil citoyen du Quartier Politique de la ville. Fête des couleurs et de l'égalité chaque 10 décembre – anniversaire de CEDU. Journée de la tolérance (16 novembre). Participation au conseil citoyen en 2015.

2016: Abrogation du Conseil citoyen sur décision de la préfète après envoi d'un courrier ASTI, Amicale des locataires dénonçant une non application de la loi.

Promotion de la santé/ Accès au droit à la santé : Séances animées par des professionnels ou de bénévoles auprès de primaires, secondaires, femmes dans le cadre de l'ASL.

Café social pour les chibani-a-s : Accompagnement médico-social et juridique des Migrant-e-s âgé-e-s et activités culturelles, ludiques, travail autour de la mémoire, ouvert à toutes et tous. Accompagnement des invisibles (personnes âgées isolées).

Soutien à l'insertion social et professionnelle en direction des jeunes et Femmes (dans le cadre de la lutte contre les discriminations).

SLAM contre les discriminations (ateliers avec les jeunes du secondaire). **Musique et contes** avec les enfants du primaire

Soutien à la parentalité : Permanence d'accueil, orientation, médiation. Temps de partage parents-enfants, prise en compte des besoins spécifiques des parents primo-arrivants. Cafés parents, cafés thématiques.

Prévention de la radicalisation.

Inclusion numérique : accès aux TIC pour tous et toutes. Lutte contre la fracture numérique.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

En plus de 30 ans, l'ASTI a mené de nombreuses luttes.

L'ASTI favorise l'auto-organisation des publics pour l'accès à leurs droits fondamentaux : A toujours été à l'origine de la création de collectifs.

- Droit de vote : campagne et mise en place d'une commission extra-municipale immigré-e-s
- Accueil des marcheurs – Convergence 84
- Lutte contre la double peine et création d'un comité avec associations, organisations et individus, solidarité avec gréviste de la faim victime de la double peine pour sa régularisation.
- Création de collectifs de sans papiers, collectif de MEI, (MNA) avec occupation d'églises, manifestations préfecture, conseil départemental.
- Lutte pour le droit au logement, contre les expulsions
- Lutte pour le respect du droit au mariage
- Participation au forum social des quartiers populaires (Saint Denis, Nanterre) avec 60 personnes.
- Soutien à la Palestine, participation au collectif unitaire et accueil des palestiniens en partenariat avec les Missions Civiles.
- Adhésion à la coordination « Pas sans nous » en 2015 et participation à des réunions- Venue de M. Mechmache et d'un représentant de conseil citoyen de Clichy-sous-Bois-AC le feu
- Actions pour un accueil digne des migrant-e-s en préfecture

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

Dès sa création adhésion aux valeurs et aux combats de la FASTI

Asti de Romans

Historique et quelques évènements marquants

2001 : Quelques personnes se regroupent après avoir parrainé des sans papiers à l'occasion du parrainage Drôme-Isère à Romans-sur-Isère.

2001-2002 : Popularisation du mouvement sur l'agglo de Romans

2002 : création de l'**ASTI Romans**, avec l'aide de l'ASTI de Valence (15 à 20 personnes), avec la participation de la FSU, la LDH, la CIMADE...

2002 : **squat** de 8 célibataires sur Bourg-de-Péage - aide alimentaire, bois de chauffage...

Interpellation des élus des communes et du Préfet sur le logement d'urgence.

Création d'une association qui gère 2 appartements d'hébergement pour des sans-papiers (familles et célibataires). Financement par le CCAS de Romans

2003 : Mise en route de la permanence juridique après plusieurs formations (ASTIV, CIMADE...)

2006 : L'ASTIR crée le **RESF Romans** avec Amnesty International, ATTAC, CCFD, SGEN-CFDT, CGT, CIMADE, FCPE, Frères des Hommes, FSU, Ligue des Droits de l'Homme, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Secours Populaire Français, SNUipp, Les Verts...

Parrainage à Romans avec l'ASTIV, sur toute la Drôme et l'Ardèche : 100 sans-papiers et 220 parrains-marraines, et des 30 élu-e-s



2007 : Parrainage à Romans avec l'ASTIV, sur toute la Drôme et l'Ardèche : 75 sans-papiers et 140 parrains-marraines et 40 élu-e-s

2010 – Interventions dans des classes de collèges. Film de Romain Goupil « les mains en l'air » Séance pour les scolaires avec débat.

2013 : Reprise de l'AEL par l'ASTIR, association d'entraide par le logement – gère 4 logements puis 5 depuis 2017 pour des familles en attente de régularisation

2014 : Mobilisation Frontexit, avec la FASTI. Démarrage des formations juridiques assurées par l'ASTIR – 2 séances chaque année

2015 : Création du Collectif d'accueil des réfugiés – interpellation des élus. Aide à la création d'autres collectifs locaux... Repas fraternel et solidaire à la Monnaie contre le refus de la mairie d'accueillir des réfugiés. Création de l'exposition Vies-à-vies avec les sans-papiers – Itinérance dans une vingtaine de lieux (lycées, MJC, maisons de quartiers, lieux de culte, Emmaüs, médiathèque...)

2016-2017 : Création de mini-réseaux d'accueil pour les jeunes majeurs isolés. Intervention au lycée du Dauphiné sur l'immigration avec l'Ebullition (théâtre-forum)

Chaque année :

- Nombreux tractages sur la politique migratoire, sur des cas particuliers, signature de pétitions
- Rassemblement devant des écoles pour régularisation de familles, sur le parvis des droits de l'homme, panneaux sur la voie publique, devant la Préfecture...
- Rencontres avec les élus, le Préfet...
- Organisation et participation à des débats publics, tables-rondes, spectacles...
- Repas festifs et concerts
- Coucous « de régularisation »
- Participation aux semaines de la solidarité internationale, aux journées de refus de la misère avec ATD-Quart Monde



Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

- Parce que c'est un pôle de ressource pour les ASTI - mutualisation et solidarité nationale,
- Pour soutenir financièrement la FASTI,
- Pour bénéficier des fiches et des documents-type pour les permanences juridiques, via le site internet,
- Pour avoir le plaisir d'accueillir Anna quand elle vient !

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Déclaration universelle des droits de l'Homme - 1948



Habib H. habite en France depuis 13 ans.

D'origine tunisienne, aujourd'hui âgé de 36 ans, il y a travaillé pendant plus de 8 ans, a payé ses impôts comme un citoyen responsable.

En 2009, un accident du travail l'oblige à cesser de travailler. Il dépose alors une demande de régularisation avec la mention « travailleur ». Sa demande est rejetée par la Préfecture.

En 2011, fort de ses 11 ans de résidence en France, il dépose un nouveau dossier avec la mention « 10 ans de présence en France », condition qui permet aux Tunisiens de bénéficier d'un titre de séjour.

Ses "papiers" lui sont à nouveau refusés.

Que faut-il faire pour mériter de vivre en France ?



Alexia G. est bien française mais on lui refuse son mariage avec Amine, l'homme qu'elle a rencontré ici il y a 4 ans. Mais, celui-ci a le malheur de ne pas avoir de papiers et le procureur de la République s'est opposé à leur union !

Pour quelle raison ? Le mariage est un droit fondamental, reconnu et protégé. "Le fait qu'un étranger soit en situation irrégulière ne fait pas obstacle à son mariage" affirme le Conseil constitutionnel en 2003.

En 2012, Amine a préféré obtempérer à l'arrêté d'expulsion vers son pays d'origine, pour prouver la sincérité de leur relation. Depuis, avec Alexia, ils conversent par Skype, échangent des mails. Il y a un an, elle a fait le voyage pour rencontrer sa famille. Elle prévoit un autre séjour cet été.

Le Tribunal, à nouveau sollicité en avril 2013, a déclaré qu'ils n'avaient pas assez attendu, pour autoriser le mariage !

Pour vivre en couple en France, faut-il rester séparés pendant 3 ans pour prouver sa fidélité et son amour ?



Mosbah O. a aujourd'hui 57 ans.

Il est tunisien et a travaillé en France chez le même employeur pendant 26 ans, entre 1976 et 2004, avec des contrats précaires de 6 mois qui l'obligeaient à rentrer en Tunisie chaque année.

En 2004, il tombe gravement malade et reste en France pour se faire soigner.

Bien que reconnu invalide par la Mutuelle Sociale Agricole, il n'obtient qu'une carte temporaire de 6 mois pour se faire opérer.

Depuis, ses trois demandes de carte de séjour ont été refusées (rejet, recours, refus, appel, rejet...). L'arbitraire administratif lui tombe dessus. 9 ans sans papiers !

Son frère, qui a suivi le même parcours que lui, a une carte de résident depuis des années.

Y a-t-il deux poids et deux mesures pour vivre en France ?



Au "Pays des droits de l'Homme", les étrangers sont **aussi** des Hommes !

Au "Pays des droits de l'Homme", les étrangers sont **aussi** des Hommes !

Au "Pays des droits de l'Homme", les étrangers sont **aussi** des Hommes !

ASTI 22 de ST BRIEUC

Historique de création de l'ASTI

L'ASTI est née en 1971, de l'initiative de 2 personnes (décédées aujourd'hui) venant plutôt du milieu Secours Catholique.

Pourquoi? Il y avait à ce moment à St Brieuc un très gros chantier qui consistait à réaliser 2 très grands ponts afin de dévier la N12 qui passait par le centre-ville (chantier Bouygues). Il y avait donc beaucoup de portugais. D'où nécessité de leur venir en aide, contrats de travail, projets de regroupement familial. Rapidement, à côté du travail juridique et social il y a eu soutien scolaire pour les enfants.

L'équipe s'est étoffée petit à petit, en 1978 il y avait 4 personnes, un local tout petit à la gare routière. Dans les années suivantes il y a eu la vague des marocains puis plus tard celle des turcs. Beaucoup ont fait souche à St Brieuc.

Depuis le début des années 2000 ce sont les Demandeurs d'asile qui ont pris le dessus et ce sont les difficultés d'hébergement qui nous « mangent » la vie.

Donc aujourd'hui il y a :

- une permanence juridique et sociale le mercredi après-midi (à partir de 13h30 et parfois jusqu'à 20h)
- des cours de FLE les mardi et jeudi de 14h à 16h (qui ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires)

A côté de ces activités l'Asti a été « le centre d'animation » de collectifs à géométrie variable qui ont mené des luttes et organisé des manifestations qui ont obtenues des résultats par moment. Au milieu des années 80 il y a les « Convergences », puis au début des années 90 une grande fête de la Solidarité à l'abbaye de Bon Repos, une descente chez le Secrétaire d'Etat Kofi Yamylene dans le Finistère pour obtenir des régularisations.

Autour de l'asile il y a eu des batailles depuis 2010. Nous avons obtenu notamment de l'Evêque une maison en 2012, dans laquelle il y a toujours des Sans Papiers... mais notre « bon vieux collectif » a volé en éclats en 2014 du fait de la tentative de création d'un DAL par l'extrême gauche qui nous a tiré dans les pattes !!!!

Depuis nous avons reconstitué un groupe de travail avec la Cimade, section Migrants du Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre qui se donne pour tâche d'aider aux timbres fiscaux très onéreux pour les régularisations, et de défendre les MNA qui sont souvent mis dehors par l'ASE locale.

Nous luttons toujours, mais nous prenons de l'âge et il y a des moments difficiles...



ASTI de Saint Quentin

Historique de création de l'ASTI



Au cours des années 75/76, Claudette LEMIRE crée l'association des Guides Soleil, dans un quartier très populaire de la ville, principalement pour l'aide aux devoirs et des loisirs pour les enfants des Migrants qui y demeurent. Cette association est proche des Guides de France (Mouvement du scoutisme), mais très vite, elle se rend compte que les parents de ces enfants ont aussi besoin d'aide, et que rien n'existe pour eux, c'est ainsi que naît l'ASTI de St-Quentin en 1988. Au départ, les parents avaient besoin d'aide pour des démarches administratives. L'évolution s'est faite, ensuite, en direction des demandeurs d'asile et des Migrants en général (obtention de cartes de séjour, de regroupements familiaux, demandes de la nationalité française etc. et depuis quelques années, accueil et aide aux mineurs isolés également.

Claudette présidera l'ASTI jusqu'en 2008. A cette date, et à sa demande, je prends le relais, (je travaillais depuis longtemps avec elle, chez les Guides de France, et à l'ASTI pour les cours de "français adapté"). Elle prend alors le poste de Vice-Présidente et continue d'assurer la permanence juridique chaque semaine, avec quelques membres de l'Equipe, et ce jusqu'à son décès en décembre 2013.

Activités principales de l'association

- tient une permanence juridique le jeudi de 14h30 à 17h00 et sur rendez-vous en cas d'urgence.
- assure un accompagnement administratif, social (santé, etc.) et le lien avec d'autres associations et organismes si nécessaire pour toute personne ou famille en grande difficulté.
- assume un rôle de médiation entre établissements scolaires, familles, enfants près de la Police, du Tribunal, des Avocats face à certains délits et actes de violence ; est en lien avec les bailleurs, la Mission Locale et divers organismes pour assurer l'intégration des enfants, des jeunes, des familles et les aider à connaître leurs droits et leurs devoirs.
- organise des cours de « français adapté » le mercredi de 14h30 à 16h00 par petits groupes ou individuellement, avec possibilité d'autres créneaux suivant les disponibilités.
- est en lien avec différentes Associations, notamment la Cimade de Soissons, ASTER International et les Centres Sociaux de St-Quentin.
- Partenaire de la Banque Alimentaire, distribue régulièrement des denrées alimentaires à des familles nécessiteuses.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

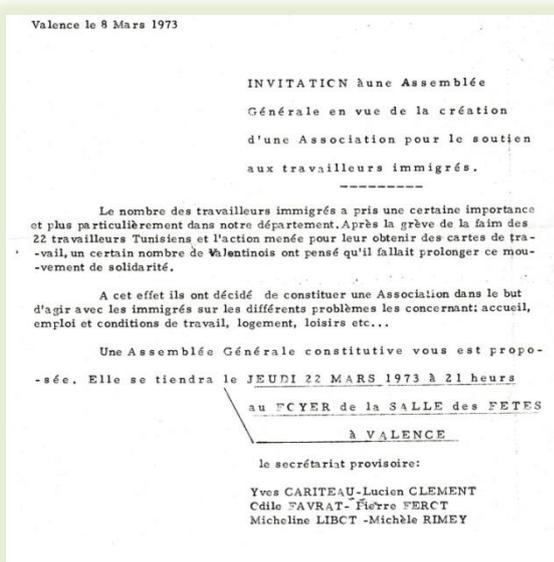
Accompagnement au quotidien pour défendre les dossiers auprès de la Préfecture, du 115, des administrations locales.... Quelques cas de mobilisation plus importante avec dénonciation dans la presse lors de menaces d'expulsion de logement ou de reconduite à la frontière.

Pourquoi l'association a-t-elle adhéré à la FASTI ?

Adhésion à la FASTI pour avoir des informations concernant les Migrants (abonnement à GISTI) ainsi que pour avoir un soutien administratif et juridique le cas échéant, mais aussi pour le partage des expériences et des difficultés des ASTI. Nous y envoyons notre Médiateur ASTI dès que possible. Ensemble, on est plus fort !

ASTI de Valence

Historique de création de l'ASTI



L'assemblée générale constitutive de l'ASTI Valence s'est tenue le jeudi 22 mars 1973 à 21 heures au foyer de la salle des fêtes de Valence à l'invitation de Yves Cariteau, Lucien Clément, Odile Favrat, Pierre Férot, Micheline Libot, Michèle Rimey.

A l'époque, ASTI signifiait : Association pour le Soutien aux Travailleurs Immigrés.

Dans le compte-rendu du conseil d'administration du 30 mars 1973 est présenté le bureau de l'association composé de 4 membres : Yves Cariteau, Irène Comte, Odile Favrat, François Roux. Il est alors élargi à deux membres supplémentaires : Lucien Clément et François Mazard.

Le local était une salle dans l'immeuble d'ATD (Aide à Toute Détresse) situé côte des chapeliers à Valence. Les permanences d'accueil y avaient lieu le samedi après-midi et le dimanche matin.

La parution au journal officiel de la création de l'ASTI Valence est datée du 17 mai 1973.

L'ASTI de Valence est née à la suite de la grève de la faim des travailleurs tunisiens de décembre 1972. La grève se propage ensuite partout en France, aboutissant à la première régularisation globale de travailleurs sans papiers : près de 50 000 personnes.

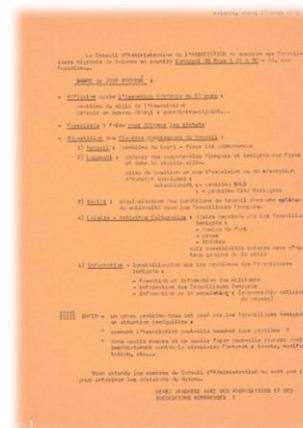
Née dans la mouvance des actions de travailleurs sans papiers ou en situation précaire, l'ASTI a toujours eu le souci d'encourager l'organisation autonome des travailleurs immigrés puis a développé, depuis 1981 dans le quartier de Fontbarlettes à Valence, des actions culturelles auprès des femmes et des enfants toujours liées, cependant, aux revendications d'égalité des droits et de dignité des personnes issues de l'immigration. C'est à cette époque que la municipalité de Valence met à disposition de l'association un appartement du quartier Rossini.

En 1981, une deuxième vague de régularisations intervient qui régularise 130 000 personnes de 1981 à 1983. L'ASTI participe à la Marche des beurs de 1983.

En 1992, l'ASTI soutient à Valence la grève des demandeurs d'asile déboutés lors de la restructuration de l'OFPRA.

L'ASTI a participé à de nombreux comités de soutien pour obtenir des régularisations individuelles parallèlement à l'accompagnement juridique pour des situations apparaissant particulièrement injustes.

L'ASTI a participé à la Marche Mondiale des Femmes en 2000, en 2005 et en 2010.



De **1978 à 1982**, la troupe « La rose des sables » réunissant des jeunes filles de 12 à 15 ans dans le cadre des activités du quartier Rossini a joué près de 200 fois son spectacle Les enfants d'Aïcha de Dunkerque à Marseille et au festival d'Avignon en 1991 et 1992 dans le temple Saint Martial.

Durant quarante ans, l'ASTI a mené sans relâche des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'immigration en direction d'abord des personnes issues de l'immigration pour qu'elles soient mieux armées pour défendre leurs droits, puis de l'opinion publique pour que se transforme le regard porté sur l'immigration et enfin en direction des élus pour qu'ils prennent la mesure de l'injustice des lois existantes qu'il faut faire évoluer.



L'ASTI Valence a aidé à la création d'autres ASTI : Romans, Montélimar, Tain-Tournon, Crest-Val de Drôme et Annonay.

L'ASTI a participé à la création du collectif Drôme-Ardèche de soutien aux sans papiers en 1989 et à celle de la coordination régionale Rhône-Alpes en 1999.

L'ASTI a organisé ou participé à plusieurs forums régionaux sur la question de l'immigration, de l'égalité des droits ou des préjugés utilisés en politique contre les étrangers.

L'ASTI a également organisé plusieurs parrainages républicains d'étrangers par des citoyens français : à Bourg lès Valence en 1998 en présence de Léon SCHWARTZEMBERG, à Romans en 2001 en présence d'Emmanuel TERRAY, à Romans en 2006, à Bourg lès Valence en 2007 en présence de Jacques GAILLOT et à Valence en 2009 en présence de Gustave MASSIAH. A la suite de ce parrainage des élus de la Drôme ont créé le collectif Cent éluEs pour sans papiers.

L'accompagnement juridique

L'accompagnement juridique par l'ASTI existe depuis son origine. Nous l'avons transformé pour en faire un travail collectif avec échange de savoir et d'informations. La commission juridique de l'ASTI comprend 8 bénévoles qui assurent, en binôme et par roulement, une permanence à la Maison des sociétés chaque samedi matin de 9h30 à midi. Un téléphone portable tourne entre les différents membres de la commission juridique pour être joignables à tout moment avec un numéro unique 06 13 70 27 43.

Nous répondons ou cherchons les réponses aux questions des immigrés concernant les titres de séjour, les droits sociaux, l'hébergement, les visas pour les visites familiales...

La commission juridique s'appuie sur des personnes compétentes : juristes et avocats. Nous accompagnons aussi les immigrés chez les avocats, au tribunal administratif pour les recours, à la préfecture pour les démarches administratives...

Une fois par mois, tous les membres de la permanence se réunissent pour faire le point et débattre des dossiers. Plusieurs étrangers participent régulièrement aux permanences juridiques, s'impliquant ainsi concrètement dans la vie de l'association et dans la solidarité avec ceux qui viennent chercher de l'aide. Ils peuvent ainsi traduire les demandes et nos conseils.

La formation est indispensable pour assurer cet accueil car le droit des étrangers change sans cesse et concerne le droit français, les directives européennes, les accords européens qui régissent le droit d'asile, les accords bilatéraux avec certains pays...

AMATraMi (ASTI de Verdun)

Historique de création de l'ASTI

En 1969, à la suite d'un conseil économique et social meusiens, 3 préoccupations ont été mises en évidence dont l'accueil des migrants.



1970/1972, démarrage de cours d'alphabétisation à la Maison du Travail à Verdun.

23 juin 1972, création de l'AMATraMi avec syndicalistes services sociaux et meusiens sensibilisés aux problèmes des étrangers : langue, conditions d'hébergement et conditions de travail.

8 juillet 1972, inscription au Journal Officiel.

Activités principales de l'association

L'AMATraMi favorise l'accueil des publics immigrés et des familles primo-arrivantes, et dans ce cadre, elle poursuit de nombreuses démarches en faveur de l'intégration : apprentissage de la langue française, accompagnement scolaire des enfants primo-arrivants, actions de prévention santé, permanences administratives, animation socio-éducative et culturelle, insertion professionnelle des femmes, intervention dans les établissements scolaires, manifestations interculturelles, réseau de veille sur le vieillissement de la population immigrée en Meuse. L'AMATraMi lutte activement contre le racisme et les discriminations, et assure un suivi des situations de familles étrangères en difficulté : écoute, conseils, aides dans l'accès aux soins et aux droits.

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'Amatrami

Démarches auprès des employeurs meusiens

1974 : mobilisations pour les conditions de logement

1976 : campagne de communication (avec les organisations syndicales)

1977 : démarches auprès des parlementaires – loi STOLERU

1979 : démarches auprès des parlementaires - loi BONNET

1983 : marche pour l'égalité

1984 : « convergences 84 » (une centaine de verdunois)

1989 : action abrogation de loi PASQUA DEBRE

1990 : « J'y suis, j'y reste » campagne droit de vote

1994 : manifestation à Paris contre l'exclusion et à Metz pour la démocratie en Algérie

1997 : année européenne contre le racisme

2000 : journée de la Femme à la Préfecture de Meuse

De 2000 à 2006 : travail sur le statut des Femmes et présentation de ce travail sur le site amatrami.org

2001 : Célébration du centenaire de la « loi 1901 » sur les associations

2003 : 19ème congrès de la FASTI à Verdun

2008 : colloque régional sur la situation des Chibanis et manifestation à Paris contre les conditions de rétention

De 2011 à 2017 : Cercles de Silence

8 mars 2011 : concours d'affiche à l'occasion de la journée mondiale des droits des femmes

11 février 2012 : parrainages citoyens de 6 familles demandeur d'asile

2016 : création d'une plaquette « Cohabitation sans information = Discrimination »

ASTI Perpignan

Historique de création de l'ASTI

2002 : suite à la lutte victorieuse des Sans papiers de 1998 à 2000 qui avait eu lieu à PERPIGNAN , deux militantes , Marie France LESPARRÉ et Monique CHEVRE-TEIL décident de s'engager d'abord à la CIMADE, puis deux ans après cherchant une structure plus militante prennent contact avec la FASTI et créent l'ASTI 66.

Les débuts sont assez folkloriques car n'ayant pas de local ni d'argent l'ASTI est hébergée dans une chambre, prêtée par un ami, dans le quartier historique de PERPIGNAN très populaire; Un panneau est mis à la fenêtre de la chambre, annonçant la présence de l'ASTI avec les numéros de tél des deux copines. Les RV sont pris sur la place en bas et l'accueil se fait donc ensuite dans la chambre qui sert de local et ce jusqu'en 2006.

Grâce aux contacts réguliers, le soutien de la FASTI, et leur implication précédente dans la lutte des sans papiers, les permanences d'accueil juridique s'étoffent mais toujours à deux. Dès le début, outre l'accompagnement juridique pour les demandeurs d'asile, il faut noter que la question de l'aide aux femmes immigrées victimes de violence ou victimes de traite des être humains a été une des constantes de l'engagement de l'ASTI 66 et en particulier de M.France LESPARRÉ.

2006 : la mairie nous accorde un tout petit local toujours dans le même quartier pour un somme modique de 150EUROS/ANS et nous faisons notre première demande de subvention de 1500 euros

2007 : à la demande insistante de M.France, présidente de l'ASTI, **les cours d'alphabétisation commencent** en avril 2007, animés et développés par JF CHEVRE. Il n'y avait alors qu'un-e intervenant-e pour quatre apprenant-e-s .Rapidement, les cours que nous proposons ont connu un développement rapide et significatif qui nous a obligé à recourir à des salles dans les centres sociaux avoisinants. On est ainsi passé de 13 apprenant-e-s assidu-e-s en 2007 à 171 en 2015 avec 7 intervenants

2010 : a commencé une lutte emblématique de l'ASTI66 pour la défense des **CHIBANIS** Tout à commencé autour de 2008, quand les organismes sociaux ont décidé de durcir la lutte contre les fraudeurs et ont décidé d'appliquer une condition de résidence qui jusque là n'était ni précise ni contrôlée

A partir de 2010, les organismes sociaux les ont systématiquement contrôlés et sans juger bon de leur expliquer pourquoi, leur ont supprimé ASPA et APL.

Les **Chibanis de Perpignan**, ont été recrutés dans leur pays (surtout le Maroc) dans les années 60, pour venir travailler en France et ainsi subvenir aux besoins de leurs familles. Ils ont travaillé essentiellement dans le Bâtiment et l'Agriculture. Leurs carrières sont d'autant plus discontinues qu'ils étaient les premiers virés en fin de chantier et surtout les patrons refusaient majoritairement de les déclarer.

Du coup, leur retraite de base atteint rarement 200 € et ils sont éligibles à l'ASPA et ils touchent l'APL pour leur logement.

A l'initiative de l'ASTI et de la CIMADE, un collectif s'est créé réunissant des particuliers, des associations, de syndicats et des partis politiques. On s'est vite aperçu qu'ils n'avaient pas de quoi manger et on a mis en place une livraison alimentaire une fois par semaine avec le Secours Populaire. Et surtout on s'est battu :

manifestations à la CAF et à la CARSAT, conférence de Presse, deux envahissements de la CARSAT de Montpellier, avec une bonne couverture médiatique. Il a fallu deux ans pour que 40 chibanis retrouvent leurs droits, et petit à petit toutes les situations ont été régularisées, grâce, notamment, à des rendez-vous réguliers avec la direction de la CARSAT de Perpignan.

La lutte a payé mais beaucoup de problème demeurent. L'ASTI a une permanence dédiée au CHIBANIS et continue à les aider dans toutes leurs démarches administratives: ils ne comprennent pas le français, restent traumatisés par ce qui leur est arrivé et sont à la merci des écrivains publics qui, la plupart du temps, leur font payer des courriers qui ne répondent pas aux questions posées.

2012 : nous changeons de local pour un espace bien plus grand dans le même quartier qui permet plus de souplesse dans l'organisation des cours et est aussi devenu un lieu utilisé très fréquemment par les réunions de divers collectifs auxquels nous participons.

Septembre 2012 : à l'initiative de l'ASTI66 cinq femmes étrangères victimes de violences conjugales s'organisent dans un collectif soutenu par un large comité de soutien et mènent une lutte de trois ans à l'issue de laquelle quatre femmes sur cinq ont pu obtenir justice et faire reconnaître la violence dont elles étaient victimes et ont pu obtenir leur titre de séjour (cf. revue de la commission femmes de la FASTI , FEMMES EN RESISTANCES -Novembre 2013).

En mai 2014 nous avons la tristesse de perdre notre camarade **Marie France LESPARE** et notre petite association a eu bien du mal à s'en remettre - ci-dessous l'hommage qu'un de ses amies a envoyé (publié dans l'OLF de Mai 2014).

« C'EST UN JOLI NOM CAMARADE

Elle nous quitte comme elle l'a souhaité sans fleurs et sans grand discours ;à l'image de ce qu'elle était :une militante discrète et humble, que n'intéressait pas les feux de la rampe ,mais inébranlable dans ses convictions , souriante mais intransigeante et fidèle dans ses engagements .

Alors à chacunE d'entre nous de l'évoquer selon les moments où nous l'avons rencontrée dans son parcours militant et dans ses combats ; et ils furent nombreux .ANTICAPITALISTE toujours, l'internationalisme chevillé au corps et la Palestine au cœur, antiraciste dans un engagement quotidien pour la régularisation de tous les sans –papiers ;son dernier clin d'œil est d'être ici à 2 pas du centre de rétention ;féministe de toujours ,elle fût de tous les combats pour les droits des femmes.

Pour celles et ceux qui la connaissait de plus près Marie France, c'est aussi celle que nous appelions entre nous et avec elle la Mama, tant était grand et inconditionnel son amour pour Christophe son fils, Béatrice et ses petits enfants Raphael et Jeanne. Les recevoir pour les vacances était un de ses grands bonheurs, le seul moment où elle s'autorisait à lever le pied.

Marie France avait le militantisme joyeux : elle aimait la vie et faire la fête. et des fiestas chez elle ou ailleurs beaucoup d'entre nous en ont en mémoire !

Du militantisme ce que préférait Marie France c'étaient les manifs ;

Alors on peut dire qu'ici c'est sa dernière et que celle, elle est rien que pour elle.

Je voudrais sans la nommer lui rendre hommage, on l'appelle révolution permanente, elle nous donne envie de vivre, elle donne envie de la suivre jusqu'au bout. »

Septembre 2014 : Devant l'afflux exponentiel des déboutés du droit d'asile et du nombre de familles avec de nombreux enfants laissées à la rue sans solution, L'ASTI 66 et la CIMADE appellent à la constitution d'un collectif et d'un comité de soutien aux sans papiers. Ce collectif et son comité de soutien qui regroupent de nombreux sans papiers' (surtout des familles avec enfants) et plusieurs syndicats, associations et organisations existe ainsi depuis 3 ans et mène de nombreuses actions : manifestations pour la régularisation de tous les sans papiers, aide à l'installation de squat pour mettre à l'abri les familles, organisation de l'aide alimentaire et l'aide à la scolarisation, événements festif pour collecter de l'argent. C' est aujourd'hui un des investissements le plus important des bénévoles de l'ASTI 66

Aujourd'hui :

L'ASTI accueille de nouveaux militants bénévoles pour tenir des permanences juridiques régulières (aujourd'hui 6 bénévoles y sont impliqués) et les adhérents et sympathisants sont autour de 40. Nos subventions ont heureusement augmenté et se montent à 17000 euros essentiellement dans le cadre de la politique de la ville et du conseil départemental.

Nos nombreux partenariats tant dans des collectifs militants (Collectif droit des femmes, collectif paix et justice en Palestine, Observatoire pour le respect des droits et des libertés, Collectif contre les nostalgiques de la colonisation française en Algérie, SOS Chibanis, Collectif des Sans Papiers) que dans le cadre institutionnel (maisons sociales, PASS, observatoire départemental de la violence faite aux femmes...) témoignent du dynamisme de notre petite association mais aussi de la nécessité incontournable de lutter collectivement.

Historique de création de l'ASTI

L'ASTI-PESSAC est née le 2 mars 1985 à partir de CONVERGENCE 84 pour lutter contre les discriminations et le racisme.

Activités principales de l'association

Un accompagnement social

- Droit des étrangers
- Démarches administratives
- Insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants
- Scolarité / Vie quotidienne / Culture
- Accompagnement scolaire Lycéens

Des actions favorisant la participation à la vie publique

Actions et Rencontres basées sur les échanges interculturels, le lien social et la citoyenneté

- Sorties culturelles
- Actions partenariales

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'ASTI

2006 : organisation Votation citoyenne pour le droit de vote

2009 : mobilisation et rassemblement contre l'islamophobie

2010 : Théâtre forum Egalité, lutte contre les discriminations, citoyenneté

17 octobre 2011 : organisation journée mondiale refus de la Misère

8 mars 2007 : Participation à l'organisation du FORUM sur les droits des femmes.

Organisation de temps d'échanges/rencontres, semaine de Solidarité entre les peuples, en lutte contre le racisme et la discrimination

**Haraires
Permanences**

*Droit des Étrangers
Accompagnement socio-administratif
(Heures sans rendez-vous)*

Lundi – Vendredi
10h30 – 12h30 15h30 – 17h30

Mardi – Jeudi
10h00 – 12h00

Mercredi
10h30 – 12h30 16h00 – 18h00

Ou sur rendez-vous
05 56 15 30 26

*Accompagnement dans les actes de la vie
quotidienne et scolaire
Insertion socioprofessionnelle*

Sur rendez-vous
06 81 30 29 37

Lieu d'Accueil :
Maison Municipale de Saïge
Allée des Mimosas
33600 PESSAC

ASTI-PESSAC



Association de Solidarité avec Tous les Immigrés

Adresse Postale
Désigne Social
Maison des Associations
19, Avenue Pierre Wiehn
33600 PESSAC

Bureaux d'Accueil de l'ASTI
Maison Municipale de Saïge
Allée des Mimosas
33600 PESSAC



asti-pessac@wanadoo.fr
05 56 15 30 26

Bulletin à renvoyer à

ASTI – PESSAC
Maison des Associations
19, Avenue Pierre Wiehn
33600 PESSAC

ASTI Les Ulis

Ce récit est extrait du rapport moral de la Présidente, Fatima Berdous, lors du 50^{ème} anniversaire de l'ASTI.

Historique de création de l'ASTI

« Je voudrais évoquer quelques actions collectives qui ont été portées par l'ASTI sur notre ville et qui ont marqué notre engagement avec les Immigrés. Il me paraît important d'abord de souligner que bien avant 1981, loi qui autorisait enfin les étrangers à se regrouper en associations, dès 1967, l'ASTI et La FASTI, avaient intégré les étrangers dans leur conseil d'administration, comme conseillers techniques! Avec une parité français et étrangers ! Nicole Paraire, nous rappelait que la première action fut le soutien en 1973 aux salariés de l'entreprise « les Planchers Bourge» en grève faute de chauffage dans leurs ateliers. L'entreprise paternaliste les avaient licenciés, et les familles s'étaient retrouvées à la rue car logées par leur patron. Soutenues par l'ASTI après 3 ans de combat, et avec l'aide d'un avocat ils avaient eu gain de cause.

La deuxième grande action fut l'accueil de la Marche pour l'Egalité et contre le racisme en décembre 1983, mouvement initié à Lyon par des jeunes des minguettes issus de l'immigration qui dénonçaient les crimes racistes. Ils revendiquaient une carte de séjour de 10 ans et le droit de vote pour les étrangers. Nous avons accueilli ces marcheurs sur notre ville, beaucoup de jeunes Ulissiens s'étaient mobilisés et près de 600 personnes avaient participé au débat à Boris Vian.

(...) Il y a eu bien sur notre soutien aux grands combats menés par travailleurs résidant des Foyers Adoma, Boulogne des Ulis de Massy, avec la création du Collectif Nord-Essonne, les services de la préfecture le recevait régulièrement.

Plus récemment, mais ça fait déjà 20 ans, il y eu la montée du mouvement de résistance des Sans-Papiers avec occupation des églises St Bernard en 1996 et pour nous, le soutien aux 400 personnes qui occupaient l'église St Paul de Massy 2007 pendant 6 mois. Des dossiers constitués avec l'aide des associations locales et les syndicats étaient déposés collectivement, discutés en préfecture, et des régularisations obtenues plutôt pour familles. »

Activités principales de l'association

- Ateliers socio-linguistiques
- Atelier couture
- Permanence d'accueil et d'aide administrative et juridique
- Permanence DALO : accompagnement dans la constitution des dossiers DALO (Droit au logement opposable) et dans le contentieux (Commission de Médiation, tribunal administratif).
- Depuis 1986 projection-débat pour journée de lutte contre les discriminations !

Activités ponctuelles

- Organisation de débats et formations ouverts à tous pour lutter contre les discriminations et favoriser le dialogue entre citoyens :
- Projection débat contre les discriminations au cinéma
- Formations juridiques pour les membres de l'association et les partenaires.
- Présence de l'association au forum des associations
- Participation à la Semaine de la Solidarité International

Luttes, mobilisations qui ont marqué l'Asti

1973 : soutien aux salariés de l'entreprise « les Planchers Bourge» en grève faute de chauffage dans leurs ateliers. L'entreprise paternaliste les avaient licenciés, et les familles s'étaient retrouvées à la rue car logées par leur patron. Soutenues par l'ASTI après 3 ans de combat, et avec l'aide d'un avocat ils avaient eu gain de cause.

1983 : accueil de la Marche pour l'Egalité et contre le racisme en décembre. Nous avons accueilli ces marcheurs sur notre ville, beaucoup de jeunes Ulissiens s'étaient mobilisés et près de 600 personnes avaient participé au débat à Boris Vian.

1983 : création d'associations étrangères avec l'aide de l'ASTI notamment 'Association Portugaise qui existe encore dont le président Adelino Lopez avait appris le français dans nos ateliers.

Années 70-80 : soutien aux grands combats menés par travailleurs résidant des Foyers Adoma, Boulogne des Ulis de Massy, avec la création du Collectif Nord-Essonne, les services de la préfecture le recevaient régulièrement.

2007 : soutien aux 400 personnes qui occupaient l'église St Paul de Massy pendant 6 mois.

juin 2008 : avec aide de la municipalité, les Marcheurs du collectif de CSP59 de Lille sont accueillis, un débat a lieu et le collectif des CSP les Ulis se crée ;



novembre 2008 : organisation avec la LDH votation citoyenne, 68% des électeurs ulissiens étaient favorables au droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales.

2014 : mobilisation pour les ROMS, Collectif Camp du Gard

2015 : mobilisation pour Pam et Gab, et création du collectif Sofhesu, soutien aux familles hébergées par le Samu Social qui nous demande beaucoup d'investissement sur le terrain.

Voyage d'échanges : voyage d'échange interculturel en Algérie, avec Touiza, 12 Ulissiens, puis 4 Algériens ont été accueillis aux Ulis par l'ASTI

Réalisation d'un recueil de contes : travail en alphabétisation sur 2 ans avec une conteuse et en

2016 et 2017 : atelier poésie avec les stagiaires des cours d'alphabétisation



Asti qui ont répondu au questionnaire : Aix Marseille, Annonay, Bordeaux, Caen, Dijon, Evreux, Faverges, Femmes en Luth, Le Havre, Issy les Moulineaux, Nantes, Nîmes, Petit-Quevilly, Romans, Saint-Brieuc, Saint-Quentin, Valence, Verdun, Perpignan, Pessac, Les Ulis.

Congrès Dourdan 20-22 octobre 2017.

Document de travail interne (en cours). Les ASTI qui le souhaitent peuvent compléter ce livret en envoyant les informations à coordination@fasti.org